

La citoyenneté à l'heure internationale



Un défi pour l'Éducation permanente

La citoyenneté à l'heure internationale

Un défi pour l'Éducation permanente



INTRODUCTION	6
1^{ère} PARTIE : Définition et évolution du concept et des rapports entre Éducation permanente et questions internationales	9
L'Éducation permanente, une notion et une réalité en évolution : repères historiques	10
Les fondements de l'Éducation permanente	10
L'essor d'une idée	10
De l'Arrêté Royal de 1921....	11
... Au décret de 1976	12
Les années '80 à '90	14
Le décret de 2003	14
Perspectives contemporaines	15
Éducation permanente et questions internationales : Mise en perspective	16
Vers une définition du concept.	16
Objectif : former des sujets- Acteurs	16
Méthode : le "Voir - Juger - Agir"	17
Comment fonder l'Éducation permanente dans les mutations actuelles ?	
Évolution(s) et lien(s) avec les questions internationales	18

II^{ème} PARTIE:	Réflexions et questions autour de l'Éducation permanente et des questions internationales (Mise en perspective du cycle de rencontres - débats)	21
	Éducation permanente et éducation au développement : les deux faces d'une même pièce ?	22
	Éléments - clés de réflexion	22
	Questions ouvertes poursuivant la réflexion de la rencontre/ débat	25
	Éducation permanente et Questions internationales : Un défi, créer du lien social L'exemple de l'Éducation à l'environnement	25
	Éléments - clés de réflexion	25
	Questions ouvertes poursuivant la réflexion de la rencontre/ débat	27
	Éducation permanente et Questions internationales : recherche de sens, de sagesse et de beauté	27
	Éléments - clés de réflexion	27
	Questions ouvertes poursuivant la réflexion de la rencontre/ débat	29
	Éducation permanente et apports de l'Étranger : Comment partir de la prise de conscience pour favoriser un changement social. Exemple d'un cas d'éducation populaire au Brésil.	29
	Éléments - clés de réflexion	29
	Questions ouvertes poursuivant la réflexion de la rencontre/ débat	30
	Présentation des invités du cycle de rencontres/débats	31
III^{ème} PARTIE:	Application(s) des méthodes d'Éducation permanente sur des questions internationales. Exemple d'activités d'Éducation permanente réalisées par la Commission Justice et Paix.	33
	Axe 3 : Production d'analyses et d'études	34
	Présentation/description de l'activité	34
	Mise en perspective de l'activité avec certaines questions ouvertes	35
	Conclusion et pistes de réflexions	37
	Axe 1 : Participation, éducation et formation citoyennes	38
	Présentation/description de l'activité	38
	Mise en perspective de l'activité avec certaines questions ouvertes	38
	Conclusion et pistes de réflexions	42
CONCLUSION		43
Quelques références utiles		47

L'Éducation permanente a subi et vit encore de profondes mutations, l'adoption d'un nouveau décret en 2003 a donné un nouveau cadre à ces orientations mais ce secteur reste, heureusement, profondément ancré sur ses fondements : l'évolution, l'attachement à la société contemporaine et aux préoccupations quotidiennes des citoyens, à leur émancipation, particulièrement de la frange "populaire" de ceux-ci. Dans un monde globalisé, les enjeux quotidiens de cette Éducation permanente se sont nécessairement étendus à des questions dépassant les simples frontières nationales pour envahir l'espace européen, voire international. Car, aujourd'hui, la citoyenneté - ses droits, ses obligations, ses limites, son pouvoir d'action - se définit également au niveau mondial.

La Commission Justice et Paix Belgique défend depuis de nombreuses années les valeurs de l'Éducation permanente, elle s'attache également à conscientiser le citoyen belge à certaines problématiques internationales, telles que la thématique des ressources naturelles en RDCongo et au Pérou, ainsi que d'autres questions qui lui sont liées, comme la lutte contre l'impunité. Forte de son expérience, de son envie constante de s'améliorer dans ses pratiques, et de son souhait de participer à la réflexion du secteur, elle souhaite aujourd'hui examiner plus en détails le lien existant entre l'Éducation permanente et les questions internationales. Est-il possible d'intéresser le citoyen belge à des thématiques internationales selon les méthodes de l'Éducation permanente ? Peut-on aller plus loin que simplement fournir une information critique, en renforçant le citoyen dans sa capacité à agir, ici et maintenant, sur des thématiques ayant un rayonnement international ? Si oui, comment ? Qu'en pensent certains acteurs de terrain de l'Éducation permanente ? Quelles sont les principales questions à se poser ? Quelle place conférer aux questions internationales dans les préoccupations "quotidiennes" de l'Éducation permanente ?

Justice et Paix travaille déjà activement sur des activités d'analyse et d'éducation¹ faisant cette jonction, ces dernières peuvent-elles servir d'exemples pertinents dans la pratique de l'Éducation permanente et si oui, atteignent-elles leur double objectif de sensibilisation et d'émancipation de l'individu à des préoccupations internationales ? Ces projets sont-ils la preuve qu'il est possible de faire de l'Éducation permanente sur des questions internationales ?

Voici les principales questions auxquelles la Commission Justice et Paix a essayé de répondre dans cette étude.

Celle-ci n'a pas pour autant l'ambition d'être exhaustive mais plutôt d'ouvrir une porte sur le questionnement et les pratiques d'éducation aux questions internationales ainsi que de contribuer, en amenant des pistes de réflexion, au travail du secteur de l'Éducation permanente.

Pour ce faire, cette étude est structurée en trois parties :

- La partie I abordera **La définition et l'évolution du concept et des rapports entre Éducation permanente et questions internationales**. Cette partie, en s'appuyant sur des sources bibliographiques et des témoignages d'acteurs de l'Éducation permanente, reprend les grands repères historiques de l'Éducation permanente, ses moments de conjonction avec les questions internationales et s'essaie à définir ces différents concepts et leurs liens.
- La partie II intitulée **Réflexions et questions autour de l'Éducation permanente et des questions internationales (Mise en perspective du cycle de rencontres - débats)**. Dans ce chapitre, on s'intéresse à quatre grandes sous-thématiques abordées au travers d'un cycle de rencontres-débats, en synthétisant les réflexions et apports-clés de ces interventions et en répertoriant un ensemble de questions ouvertes susceptibles de donner une continuité à la réflexion.
- Finalement, la partie III : **Application(s) des méthodes d'Éducation permanente sur des questions internationales. Exemple d'activités d'Éducation permanente réalisées par la Commission Justice et Paix**. À travers l'exemple de deux projets d'Éducation permanente (une analyse et un programme d'éducation) sur des questions internationales, menés par la Commission Justice et Paix, on tente d'apporter des éléments de réponse et de réflexion, notamment avec l'appui des questions ouvertes listées dans la partie II.

¹ - Au sens du décret sur l'action associative dans le champ de l'Éducation Permanente du 17 juillet 2003 et son arrêté d'application du 28 avril 2004, article 1, axe 1 (animation) et axe 3 (analyse/étude).

Définition et évolution
du concept et des
rapports entre Éducation
permanente et questions
internationales

Qu'est-ce que l'Éducation permanente ? Cette question n'est pas anodine. Sa simplicité apparente n'en reflète pas moins un vaste champ de réalités différentes. En effet, si l'on interrogeait le citoyen sur ce que signifie l'Éducation permanente, celui-ci pourrait répondre qu'il s'agit à la fois de : formation pour adultes, de rattrapage scolaire, de militance politique, de participation citoyenne, de créations artistiques ou, de manière plus globale, de toute démarche qui s'effectue avec les gens, à partir de leurs situations quotidiennes et qui s'inscrit dans un projet plus vaste de changement social.

Spontanément, chacun définit le terme "Éducation permanente" à partir de son histoire personnelle, de sa position professionnelle et/ou des enjeux qu'il souhaite mettre en avant.

Or, en Communauté française de Belgique, le concept d'Éducation permanente a un sens bien particulier, qui ne s'assimile pas seulement à l'idée d'éducation ou de formation. Comme nous allons le voir, l'Éducation permanente plonge ses racines dans l'histoire des luttes sociales des grands mouvements ouvriers, chrétien et socialiste, préoccupés, dès l'origine, pour l'émancipation culturelle, économique et sociale du monde du travail.

L'Éducation permanente, une notion et une réalité en évolution : repères historiques ²

1. Les fondements de l'Éducation permanente

L'idée d'Éducation permanente ne date pas d'hier. Elle trouve son origine dans le siècle des lumières et la quête de l'émancipation individuelle comme moteur de progrès social. En effet, en 1792, Condorcet³, dans son rapport à l'Assemblée nationale française parle déjà de "l'éducation tout au long de la vie". Cette déclaration reconnaît à l'éducation une finalité civique : "L'instruction permet d'établir une égalité de fait et de rendre l'égalité politique reconnue par la loi". Condorcet prône une éducation en deux temps : 1) l'éducation de l'école primaire, 2) l'éducation tout au long de la vie⁴.

C'est dans ce contexte que l'éducation devient le moyen essentiel du "développement, chez chaque individu, de compétences et capacités qui l'aideront à revisiter ses perceptions et ses croyances dans sa recherche de compréhension de son existence et de la réalité du monde, ainsi qu'à se projeter de manière nouvelle comme acteur de sa propre vie dans la société qui l'entoure"⁵.

De manière concomitante, le concept d'Éducation permanente trouve également sa source dans l'héritage de l'éducation

populaire, née des luttes ouvrières du XIX^e siècle, et de son refus des inégalités dans tous les champs de la société. Elle puise ses racines dans le projet de démocratie politique : "le pouvoir n'appartient qu'aux citoyens", dans la démocratie économique : "juste répartition des richesses et du pouvoir dans l'entreprise", et dans la conviction que la reproduction des inégalités ne peut être évitée que par le changement des modèles culturels.

2. L'essor d'une idée

En Belgique, au milieu du XIX^e, le mouvement ouvrier revendique la mise en œuvre d'un enseignement professionnel intégral incluant la formation manuelle, intellectuelle et l'accès à la culture comme condition à la pratique politique. Les premières initiatives d'éducation à destination de la classe ouvrière sont entreprises soit par les ouvriers eux-mêmes, soit par des organisations non étatiques - le plus souvent - liées au mouvement ouvrier socialiste et au mouvement ouvrier chrétien. Ces préoccupations d'éducation et d'engagement politique se développent de manière parallèle à l'un des enjeux majeurs de la vie politique de cette époque : la question de l'enseignement obligatoire. Ainsi, la Ligue de l'enseignement,

créée en 1864 par des libéraux progressistes, ne lutte pas seulement pour instaurer l'instruction obligatoire publique et non confessionnelle, elle soutient également la création de bibliothèques publiques et organise des cours et des conférences populaires.

Il est important de souligner que ces premières initiatives d'éducation populaire se prennent en dehors de toute forme de subventionnement public. En effet, avant la première guerre mondiale et, malgré le fait que, progressivement, certaines communes ou provinces accordent des subsides à des activités d'éducation populaire, les structures éducatives du mouvement ouvrier se développent sans aucun fonds public. Historiquement, la subsidiation d'activités éducatives a précédé celle d'organisations d'éducation populaire.

Autre particularité, la Jeunesse Ouvrière Chrétienne (JOC)⁶, **peu de temps après sa création, en 1925, prend pleinement conscience de l'intérêt, voire de la nécessité de s'ouvrir au monde et à ses questions internationales.**

Ce mouvement va s'étendre rapidement dans de nombreux autres pays que la Belgique. En 1945, la JOC organise ainsi ses premières journées d'études internationales à Bruxelles et en 1957, se réunit son premier congrès mondial à Rome.

3. De l'Arrêté Royal de 1921...

Les lendemains de la première guerre mondiale annoncent un vaste mouvement de réformes dans les domaines social, politique et culturel. L'instauration du suffrage universel masculin a rendu possible l'accession du Parti Ouvrier Belge au pouvoir. C'est alors qu'apparaissent les premiers subsides de l'Etat en faveur des activités d'éducation populaire. L'Arrêté Royal du 5 septembre 1921 détermine les conditions d'octroi de ces subventions à des "œuvres complémentaires à l'école". Sont cités comme pouvant recevoir des subventions : les universités populaires, les extensions universitaires, les cercles d'études et de conférences. Ce financement sera pris en charge par le Ministère des Sciences et des Arts⁷.

L'esprit de l'Arrêté Royal est toutefois relativement différent de celui dans lequel travaillent les organisations nées dans la mouvance du mouvement ouvrier – qu'elles soient socialistes ou chrétiennes. Celles-ci étaient essentiellement militantes alors que les œuvres subsidiées par l'Etat devaient s'abstenir de toute propagande politique ou de tout prosélytisme religieux ou antireligieux.

Dès lors, plusieurs critiques voient le jour concernant, notamment, la question de l'accès aux subsides. En effet, comment avoir accès à une aide de l'Etat lorsque la plupart des organisations à l'origine de l'éducation populaire sont idéologiquement

marquées et que ce même Etat impose la "neutralité". En outre, le type même de l'activité subsidiée : la conférence⁸, privilégie une conception élitiste de la culture, souvent éloignée des besoins du public visé par l'éducation populaire.

2 - Nos remerciements à Jérôme HANIN, collaborateur à Justice et Paix ayant réuni la majorité des données et contribué à l'écriture de cette 1^{ère} partie, notamment en ce qui concerne l'historique et les définitions.

3 - Le marquis Nicolas de Condorcet (1743-1794) est un philosophe, mathématicien et politologue français. Grand défenseur des droits de l'Homme, et particulièrement des droits des femmes, des juifs et des noirs, il soutint les idées novatrices des tout récents États-Unis, et proposa en France des projets de réformes politiques, administratives et économiques. Il s'intéressa également à la représentativité des systèmes de vote de l'époque, proposant sa propre méthode. Il proposa une réforme du système éducatif qui fut refusée car considérée comme allant à l'encontre des vertus républicaines.

4 - <http://www.inrp.fr/edition-electronique/lodel/dictionnaire-ferdinand-buisson/document.php?id=2424>. Consulté en août 2010.

5 - GOFFIN (M.), Insertion individuelle ou émancipation collective, dans *La revue nouvelle*, n°11, novembre 2007, p.36.

6 - La JOC est une association de jeunes chrétiens du monde ouvrier, fondée en 1925 par l'abbé belge Joseph Cardijn, un prêtre issu de milieu modeste. Jusqu'en 1987, la JOC, qui appartient au mouvement plus général de l'Action catholique, était scindée en deux structures distinctes : la JOC (masculine) et la JOCF (féminine), créée en 1928 sous l'impulsion de Jeanne Aubert. Elle est reconnue parmi les principales associations d'éducation populaire. http://fr.wikipedia.org/wiki/Jeunesse_ouvri%C3%A8re_chr%C3%A9tienne. Consulté en février 2011.

7 - Arrêté Royal concernant les subsides aux œuvres complémentaires de l'école, dans *Le Moniteur*, 21-22 novembre 1921, n°325-326.

Pourtant ces questions n'empêchent pas son essor. C'est l'époque où l'on voit fleurir les bibliothèques publiques, se développer un réseau d'initiatives dans les domaines variés de l'enseignement postscolaire, du théâtre d'amateurs, de la musique populaire, des vacances ouvrières, etc. Cet envol amène les pouvoirs publics à réfléchir à une forme d'encadrement et de coordination. Ainsi, la loi du 3 avril 1929, instituant un Conseil supérieur de l'éducation populaire, voit le jour. Le rôle de ce nouvel organe est d'étudier et de suggérer au gouvernement les mesures propres à encourager, accorder les efforts en faveur de l'éducation populaire et permettre aux travailleurs de rendre leur loisir "utile et moral".

4. ... Au décret de 1976

La seconde guerre mondiale et ses conséquences induisent, tant en Belgique qu'au niveau international, un bouleversement des contextes politique et socio-économique. Le conflit idéologique entre les camps "capitalistes" et "communistes" d'une part, et l'essor économique des années 1945-1975 d'autre part, favorisent, chez nous, le renforcement du rôle de l'éducation populaire. Durant les années '50, pour faire face au développement économique, le besoin de formation des travailleurs s'intensifie de façon notable. Va émerger alors l'idée du droit à la formation en tant que "droit culturel". Dans cet esprit, la loi du 1^{er} juillet 1963 instaurant l'octroi d'une indemnité de promotion sociale pour les travailleurs (dite "loi de promotion sociale") est votée.

Parallèlement aux progrès dans le domaine du droit à la formation pour les travailleurs, se développent des conceptions nouvelles sur l'offre éducative. Le monde ouvrier, en convergence avec les préoccupations des mouvements de jeunesse apparues dès les années '50, va faire pression pour que la palette des formations disponibles soit la plus large possible et que les travailleurs puissent choisir d'acquérir, outre une meilleure qualification, des connaissances dans d'autres domaines d'intérêt, y compris celui de l'action militante et de la citoyenneté.

L'évolution du contexte institutionnel de notre pays va permettre de donner à l'éducation populaire les moyens de réaliser ces objectifs. En effet, la communautarisation des matières culturelles au début des années '70 et le Pacte culturel qui s'ensuit, garantissent l'association de toutes les organisations représentatives reconnues et de toutes les tendances idéologiques et philosophiques dans l'élaboration et la mise en œuvre de la politique culturelle⁹. On assiste ainsi à l'émergence d'un nouveau secteur d'activités : le secteur socioculturel.

L'Arrêté Royal du 5 août 1970 établit les conditions d'agrément et d'octroi des subventions aux maisons de la culture et aux foyers culturels. Ces derniers sont réfléchis comme des structures d'accueil et d'action susceptibles de coordonner et de soutenir les initiatives existantes. Les maisons de la culture ont une mission d'animation culturelle au départ d'un programme annuel de diffusion. Quant au foyer culturel, il a pour objet l'animation socioculturelle d'une com-

munauté locale fondée sur la participation du plus grand nombre à la réalisation d'un projet d'Éducation permanente. L'Arrêté Royal insiste sur la place fondamentale de l'Éducation permanente dans le domaine culturel en la citant explicitement comme l'un des principes essentiels de toute politique culturelle.

Un nouvel Arrêté Royal voit le jour le 11 juillet 1971, il établit les conditions d'agrément et d'octroi de subventions aux organisations nationales et régionales d'Éducation permanente. Le changement d'optique par rapport à l'Arrêté de 1921 est patent : ce n'est plus l'activité qui est subventionnée, la priorité est mise sur le soutien de grands mouvements polyvalents, de groupements spécialisés ou de services qui sont à la source d'actions locales. L'Éducation permanente y est définie implicitement comme "l'animation, la formation, la diffusion culturelle au bénéfice des adultes dans les domaines politique, philosophique, social, moral, civique, artistique, scientifique. C'est l'ensemble du secteur socioculturel au sens large qui est couvert"¹⁰. Le champ d'application de l'Arrêté s'étend aux organisations des secteurs de l'action militante sociopolitique et de l'expérimentation sociale.

La nécessité, imposée par le Pacte culturel, de mettre à jour la réglementation des Arrêtés Royaux de 1921 à 1971 a été l'occasion d'une reformulation radicale de la prise en charge par les pouvoirs publics du développement culturel à travers l'action des organisations d'Éducation permanente. C'est dans cette optique que naît le décret

du 8 avril 1976¹¹. Voté par le Conseil culturel de la Communauté française, il est l'aboutissement de la tendance à structurer les grandes organisations et à professionnaliser l'action de l'Éducation permanente.

Pour la première fois dans un texte de loi, la notion d'Éducation permanente est définie par l'énoncé des objectifs que doivent poursuivre les organisations pour être reconnues. Cette définition insiste sur les aspects critique et actif de la formation permanente. En outre, le décret accorde un financement plus important aux organisations qui se concentrent sur les problèmes spécifiques d'inégalité rencontrés dans le milieu populaire.

Ce milieu est précisément défini comme "un groupe de participants composé par 80% au moins de a) travailleurs salariés, de travailleurs appointés ou d'agents de services publics qui ne sont ni porteurs d'un diplôme ou d'un certificat de l'enseignement universitaire ou non universitaire, ni étudiants dans des enseignements visés ci-avant ; b) d'agriculteurs, d'artisans ou de commerçants n'occupant pas de main d'œuvre salariée dans l'exercice de leur profession ; c) de conjoints, ascendants, descendants et personnes à charge des personnes qualifiées sous a) et b)"¹².

Le décret n'abolit pas pour autant les Arrêtés Royaux de 1921 et de 1971. Ceux-ci restent en vigueur pour le soutien d'organismes qui ne répondent pas aux critères imposés par la nouvelle définition de l'Éducation permanente.

Les années 70 foisonnent d'initiatives qui suivent l'esprit de la démocratie culturelle, celui-là même qui imprègne l'Éducation permanente. C'est, par exemple, durant cette période que se créent les compagnies de théâtre-action, nouveau moyen d'expression situé à la croisée de l'animation socioculturelle et de la création théâtrale.

Cette réflexion se rencontre également dans le Sud. 1972 est l'année de la publication du fameux livre de Paulo FREIRE "Pédagogie des opprimés"¹³ qui voit dans l'éducation des plus pauvres le moyen de se battre contre l'oppression, de leur faire recouvrer leurs droits. Si l'on parle plus à ce stade de libération collective qu'individuelle (indépendance, démocratisation, acquisition de droits fondamentaux...), le chemin se dessine et la prise de conscience est bien présente. Il faut donner des outils de savoir pour que l'individu ait un juste rapport à l'avoie et au pouvoir.

Cette prise de conscience s'effectue dans un contexte global de décolonisation où les différentes "indépendances" des pays du Sud interpellent le Nord. C'est la naissance du Tiers-mondisme. Les différentes associations, organisations "de tous bords" existantes à l'époque commencent à se sentir concernées par les problèmes

rencontrés par les pays du Tiers-Monde et certaines vont s'engager dans des actions visant à leur développement économique et politique. On sent, cependant, une forte culpabilisation de l'homme occidental dans cette vision et à la base de ces initiatives.

8 - "pouvant être accompagnée de projections lumineuses ou cinématographiques, d'audition musicale ou de représentation dramatique". Cfr A.R. supra

9 - son application s'étend "aux subsides, à l'utilisation des infrastructures et services publics culturels, à la composition des organes de gestion, d'administration, de consultation et au statut des membres du personnel exerçant des fonctions culturelles". In Collectif, Regards croisés sur l'Éducation permanente 1921 et 1976, Bruxelles, 1996, p.17.

10 - Idem p.18

11 - Décret "fixant les conditions de reconnaissance et d'octroi de subventions aux organisations d'Éducation permanente des adultes en général et aux organisations de promotion socioculturelle des travailleurs" du 8 avril 1976.

12 - Idem

13 - Paulo Freire (19 septembre 1921 à Recife, Brésil - 2 mai 1997 à São Paulo) est un pédagogue brésilien. Il est surtout connu pour ses efforts d'alphabétisation visant les personnes adultes de milieux pauvres, une alphabétisation militante, conçue comme un moyen de lutter contre l'oppression. http://fr.wikipedia.org/wiki/Paulo_Freire

5. Les années '80 à '90

Au début des années '80, c'est au tour des organisations de jeunesse de se voir officiellement reconnaître et octroyer des subventions. Leur but est de "contribuer au développement par les jeunes de leurs responsabilités et aptitudes personnelles en vue de les aider à devenir des citoyens actifs, responsables et critiques au sein de la société"¹⁴.

Ces exemples démontrent l'émergence de nouveaux acteurs au sein du secteur socioculturel jusque-là principalement investi par les mouvements ouvriers. Cette diversité est le reflet d'un changement profond des contextes social, économique et culturel que la Belgique connaît durant les années '80 et '90. La crise économique des années '70 a entraîné un bouleversement dans les structures du marché du travail, les emplois industriels tendent à se contracter au profit du secteur tertiaire. Le chômage de masse et de longue durée touche une partie importante de la population. Ces conjonctures économiques associées à la fin du "monde communiste" rendent plus floues les frontières de "classe". En outre, l'ouverture de plus en plus grande aux phénomènes de la mondialisation, migratoire et à l'émergence de la sensibilité environnementale accroissent et complexifient les problématiques de la société et du "vivre ensemble". C'est dans cette mouvance, au cours des années '80 et plus encore durant les années '90, qu'apparaissent, dans le champ du socioculturel,

les ONG, associations interculturelles et générationnelles ainsi que les mouvements écologiques.

Si les acteurs de ce que l'on qualifie "la société civile" se diversifient, changent, il en va de même pour leur public. Ces nouvelles associations font ce que l'on appelle de l'Éducation permanente, telle que définie dans le décret de 1976, mais le public qui est visé par leurs activités n'est plus seulement composé du "monde ouvrier", il devient plus large, plus généraliste. L'ensemble de la société est, à présent, concerné par l'Éducation permanente.

6. Le décret de 2003

Face à la multiplication de ces acteurs, des initiatives menées dans le domaine, et à la généralisation du public concerné, le décret de 1976 et les moyens budgétaires qui y sont associés ne suffisent plus¹⁵. En 2001, le ministre de la Culture, Rudy Demotte, annonce son intention de mettre en place un nouveau décret basé sur plusieurs objectifs. L'esprit de ceux-ci peut se résumer à la volonté de consolider et de stabiliser le secteur en fixant un cadre qui vise à sécuriser les associations et à leur permettre de développer des programmes de plus longue portée, notamment par des contrats-programmes d'une durée de 5 ans avec un budget stable. Le ministre s'engage également à augmenter les moyens budgétaires consacrés à l'Éducation permanente et au monde associatif de manière générale

et à accueillir les initiatives nouvelles non prévues par l'ancien décret.

Ce nouveau décret est voté durant l'été 2003. Plusieurs éléments de celui-ci sont à retenir.

Tout d'abord, par rapport au décret de 1976, les fondamentaux sont maintenus. En effet, le décret souligne que la démarche des associations doit s'inscrire dans une perspective d'égalité et de progrès social, en vue de construire une société plus juste, plus démocratique et plus solidaire, qui favorise la rencontre entre les cultures par le développement d'une citoyenneté active et critique et par la démocratie culturelle¹⁶.

Ensuite, il y a quand même eu un changement notable. Si on parle toujours de public issu du milieu populaire¹⁷, la volonté politique d'y consacrer des moyens supplémentaires a totalement disparu. A budget presque égal, il s'agit donc d'élargir, sur une base non discriminatoire, les reconnaissances à l'ensemble du monde associatif tout en accueillant les initiatives nées de nouvelles formes de lutte et de contestation sociale. Le concept d'Éducation permanente a évolué. Car s'il était compris comme un outil d'émancipation de la "classe ouvrière" à travers un processus de libération par l'acquisition du savoir, à présent, il vise à valoriser l'engagement de l'individu au sein de la société, à le faire devenir acteur du changement social. Cet élargissement du public de l'Éducation permanente va poser une première question importante : celle-ci ne perd-elle pas son propre fondement/esprit en encourageant des individus

possédant déjà un bagage culturel élevé et issu des classes moyennes, plutôt qu'en continuant à se consacrer aux personnes émanant des couches dites populaires ?

Une autre différence importante par rapport au décret de 1976 est la réforme radicale de l'organisation du travail des associations. Il y a, dans ce nouveau décret, 4 manières de faire de l'Éducation permanente, celles-ci sont définies par 4 axes :

- la participation, l'éducation et la formation citoyennes ;
- la formation d'animateurs, de formateurs et d'acteurs associatifs ;
- la production d'analyses, d'études ou de services ;
- les campagnes de sensibilisation et d'information.

On voit bien que ces 4 propositions correspondent à 4 métiers assez différents à effectuer par le monde associatif. En outre, la réforme impose une évaluation axée sur les résultats et non plus sur la méthodologie employée.

7. Perspectives contemporaines

Ces changements vont dans le sens d'une volonté de reconnaissance de la professionnalisation de l'Éducation permanente mais ils ont également des effets sur la pratique.

En effet, ces évolutions ne se sont pas faites sans critiques, sans questionnements. Aujourd'hui encore l'ensemble des acteurs de l'Éducation permanente est confronté à

un subtil équilibre entre professionnalisation du secteur, respect de nouvelles normes plus complexes et construction du savoir et des activités avec leur public. En filigrane se posent ainsi les questions suivantes : faut-il craindre la professionnalisation du secteur ? Celle-ci entraîne-t-elle une trop grande technicité au détriment de la militance – qui est le cœur de l'Éducation permanente ? Y-a-t-il encore de la place pour développer un savoir alternatif, différent des normes ?

L'ouverture du champ de l'Éducation permanente à un public plus large pose directement la question de la diversité des populations au sein de notre société et l'étendue de cette même "société". En effet, comment toucher avec une même thématique des personnes différentes de par leur point de vue culturel, leur position socioéconomique, leur niveau d'éducation, etc ? Doit-on se limiter à des thématiques et des publics nationaux dans un quotidien de plus en plus globalisé ?

Ces questions et bien d'autres encore se retrouvent, de manière sous-jacente, dans la pratique quotidienne de nombreuses associations d'Éducation permanente. Elles constituent également le point de départ de cette étude menée par Justice et Paix. Avant d'examiner plus avant le sujet et de tenter de répondre à cette question : "Comment faire de l'Éducation permanente sur les Questions Internationales", il est important de poursuivre l'analyse des

fondements de l'Éducation permanente en tentant de la circonscrire, de la définir en tant que concept à part entière.

14 - Collectif, *Regards croisés sur l'Éducation permanente 1921 et 1976*, Bruxelles, 1996, p.20.

15 - "Le décret précédent était devenu inapplicable, vu le nombre de demandes de reconnaissance et l'insuffisance de moyens financiers, ce qui maintenait sur les listes d'attente de plus en plus d'initiatives associatives qui avaient pourtant fait l'objet d'une décision positive ; cela conduisait à une situation jugée discriminatoire, difficilement tenable à terme pour une simple raison d'égalité de traitement." DOCK (Th.) et JACQUES (Th.), *Action syndicale et éducation permanente: des enjeux croisés*, dans *La revue nouvelle*, n°11, novembre 2007, p.49.

16 - *Décret sur l'action associative dans le champ de l'Éducation permanente*. 17 juillet 2003.

17 - Le décret de 2003 définit le milieu populaire comme "groupe de participants composé de personnes, avec ou sans emploi, qui sont porteuses au maximum d'un diplôme de l'enseignement secondaire ou de personnes en situation de précarité sociale ou de grande pauvreté".

Éducation permanente et questions internationales : Mise en perspective

1. Vers une définition du concept

La séquence historique que l'on vient d'examiner a notamment mis l'accent sur l'existence de deux décrets - 1976 et 2003 - encadrant l'action associative dans le champ de l'Éducation permanente. Le décret de 2003 donne plusieurs clés essentielles pour comprendre et définir ce qu'est l'Éducation permanente.

Ainsi, l'article 1er du décret stipule que : *"(Le champ de l'Éducation permanente) vise,*

- *l'analyse critique de la société,*
- *la stimulation d'initiatives démocratiques et collectives,*
- *le développement de la citoyenneté active,*
- *l'exercice des droits sociaux, culturels, environnementaux et économiques,*
- *dans une perspective d'émancipation individuelle et collective des publics,*
- *en privilégiant la participation active des publics visés et l'expression culturelle¹⁸."*

En outre, ce décret prescrit 4 axes d'actions pour mettre en pratique l'Éducation permanente. L'axe 1 prend en compte la participation citoyenne, l'axe 2 la formation, l'axe 3 la production d'analyses et l'axe 4 l'information et la sensibilisation d'un large public.

On voit que, même si ces clés de lecture permettent de mieux cerner le concept d'Éducation permanente, il garde cependant des contours flous et mouvants et ce, parce qu'il englobe encore tant d'autres idées abstraites. Cette particularité est intéressante à plus d'un titre. L'Éducation permanente est un concept vivant qui s'est enrichi au fil des années des pratiques et des questionnements de ceux qui la développent. Ce concept ne peut donc être enfermé dans une définition rigide qui ne lui permettrait pas d'évoluer. Au contraire, il doit pouvoir s'appliquer à une variété d'initiatives dont l'objectif commun est la construction d'une société plus juste, plus démocratique et plus solidaire.

Sur ce sujet, soulignons l'originalité des travaux de Marina Mirkes, collaboratrice au CIEP¹⁹, qui, prenant en compte ces particularités, propose la définition suivante : *"L'Éducation permanente est un concept global qui a comme finalité le développement d'une société démocratique des points de vue économique, politique, social et culturel. Son action se situe principalement dans le champ culturel, c'est-à-dire dans le domaine de la relation symbolique des individus avec le monde. Elle vise l'épanouissement des personnes reliées à d'autres et leur participation sociale dans une société en mutation permanente. Les méthodes d'Éducation permanente*

ont pour caractéristiques d'être centrées sur l'insertion sociale et culturelle des individus et des groupes et de produire de nouvelles formes de rapports économiques, politiques, sociaux et culturels. (...)²⁰."

Partant de cette définition et des prescriptions du décret, on peut présenter le concept d'Éducation permanente comme, d'une part, un objectif, une finalité, d'autre part, comme une méthode, une démarche.

2. Objectif : former des sujets-Acteurs

L'objectif de l'Éducation permanente est de développer, chez des adultes, la capacité d'exercer une citoyenneté critique et active. Cela signifie que l'on vise aussi bien l'épanouissement individuel des personnes par leur promotion sociale et leur implication dans la société en qualité de *Sujet*, que la participation active de chacun à des processus collectifs qui visent à changer leur environnement social et économique en tant qu'*Acteur* à part entière.

La formation du Sujet : l'épanouissement des personnes reliées à d'autres²¹

Le *Sujet* est un individu (ou un groupe) libre, autonome, créatif, qui définit le sens de ses actions à partir de lui-même et de sa relation avec d'autres individus qu'il reconnaît comme *Sujets*. Le *Sujet* est *Acteur* en alliant la prise en compte de ses désirs et de ses aspirations, la capacité d'autonomie, la raison et l'engagement social.

Deux dimensions doivent être prises en compte pour présenter le concept de Sujet : la réciprocité de reconnaissance du Sujet (je te reconnais comme Sujet et tu me reconnais comme Sujet) et l'auto-référentialité (construction autonome de sens et de savoir).

La formation de l'Acteur social : développer la participation sociale²²

Qu'est-ce que participer, sinon être Acteur dans les différentes institutions de la société ?

C'est-à-dire être capable d'influencer les orientations et l'organisation de la collaboration propres aux différents Acteurs des ces institutions et ce, en pratiquant un rapport social du type de la "collaboration conflictuelle". Ce rapport peut s'expliquer comme suit : deux Acteurs ayant des intérêts divergents et des positions différentes vont se confronter sur une thématique en mettant en place des stratégies d'action différentes. Dans cette relation de coopération/conflict, l'Acteur, les Acteurs vont s'impliquer dans la création d'un changement social.

Pour illustrer ceci, prenons l'exemple suivant : une association crée dans un quartier une école des devoirs, elle va chercher la collaboration de l'institution communale dans ce projet. Or, les membres de l'association et les autorités communales n'auront pas les mêmes intérêts, ni les mêmes positions dans cette collaboration. Ainsi, les membres de l'association veulent que cette école des devoirs soit organisée par les familles

concernées et que cet endroit représente un lieu de rencontre pour ces mêmes familles, mais de leur côté, les autorités communales veulent que l'école des devoirs serve de vitrine de l'action communale en matière de résorption de l'échec scolaire. Il y aura donc une coopération de type conflictuel entre ces deux entités. A travers cette relation coopération/conflict, ces deux types d'Acteurs vont s'impliquer dans une démarche de changement social.

En résumé, un Acteur social est donc une personne, ou un groupe, qui pratique un rapport social, soit une collaboration dite conflictuelle. Il est individuel ou collectif (lorsque plusieurs personnes sont à des positions égales dans la coopération conflictuelle). Un individu peut donc participer en qualité d'Acteur social à chaque fois qu'il est impliqué dans un rapport social (classe sociale, syndicat, groupe d'action locale, etc.).

Pour conclure, l'objectif de l'Éducation permanente est de former des Sujets-Acteurs sociaux. Il s'agit de permettre à chaque individu de développer ces deux dimensions. Cette articulation s'opère notamment grâce aux motivations sous-tendant l'action sociale individuelle et collective. Le Sujet-Acteur s'engage au nom de la liberté, de l'autonomie, de la libre production de soi qu'il veut se garantir à lui-même et à l'Autre, Sujet-Acteur comme lui.

3. Méthode : le "Voir - Juger - Agir"²³

La méthode du "Voir - Juger - Agir", utilisée par l'Éducation permanente, consiste, au départ de ce que vivent les personnes dans leur quotidien, à développer avec elles un regard analytique qui les amène à comprendre les mécanismes en jeu dans leur vie (oppression, exclusion, inégalités, ...) et à trouver une réponse politique qui leur permette d'agir collectivement sur ces mécanismes.

18 - Décret sur l'action associative dans le champ de l'Éducation permanente. 17 juillet 2003. Voir annexes.

19 - Le Centre d'Information et d'Éducation Populaire est chargé des activités éducatives et culturelles du Mouvement Ouvrier Chrétien (MOC).

20 - MIRKES (M.), *L'Éducation permanente au quotidien. Analyse des pratiques collectives*, Mémoire de Fopes, UCL, Louvain-la-Neuve, janvier 1997, p.5.

21 - *Idem*, p.10.

22 - *Idem*, p.7.

23 - Joseph Cardijn (1882-1965) est un des principaux acteurs de l'engagement social de l'Église catholique au début du 20^{ème} siècle. En 1912, il réunit sa première équipe de jeunes travailleurs. Cette initiative va donner naissance à la "Jeunesse ouvrière chrétienne". Sa devise : "Voir, Juger et Agir" est mise en pratique, partout dans le monde.

C'est dans le décret de 2003 qu'on trouve ces mêmes termes pour caractériser les trois dimensions de la démarche d'Éducation permanente. Premièrement, la prise de conscience et la connaissance critique de la société (le voir) ; deuxièmement : la capacité d'analyse, de choix, d'action et d'évaluation (le juger) ; et finalement, l'attitude de responsabilité et de participation active à la vie sociale, économique, culturelle et politique (l'agir).

Dans cette méthode, il y a une dimension particulière à prendre en compte, très affirmée dans le décret de 2003, il s'agit de **l'aspect collectif**. Cet aspect est le cœur même, le noyau dur autour duquel l'Éducation permanente s'est construite depuis ses débuts. En effet, l'Éducation permanente n'est pas une démarche individuelle mais elle s'inscrit dans un processus qui mobilise un groupe, lequel peut être multiforme (groupe de rencontre ou de discussion, de formation, équipe, réseau, groupe local, à thème, etc.). En ce sens, elle se différencie de l'enseignement de promotion sociale, comme de tout autre processus de formation continuée ou permanente existant un peu partout en Europe, dont la motivation est, a priori, basée sur la volonté d'une plus grande qualification personnelle.

Une autre caractéristique spécifique de l'Éducation permanente est cette volonté de se développer au départ des réalités vécues par le public concerné, de ses problèmes et de ses attentes. Elle se démarque donc d'initiatives de sensibilisation, d'actions de

plaidoyer ou de propagande pour une cause ou un objectif définis "par ailleurs".

Finalement, il est intéressant d'insister sur le fait que l'Éducation permanente relève de politiques culturelles. C'est, en fait, un outil essentiel de la démocratie culturelle : *"C'est-à-dire de cette politique qui postule que la culture n'est pas une entité finie livrée à l'admiration de tous, mais doit être considérée comme une démarche vivante résultant de la contribution de tous. Pour le dire autrement, la culture n'est pas quelque chose de produit extérieurement, mais c'est au contraire quelque chose qui est vécu par chacun et chacune d'entre nous, qui fait partie de nous, qui s'inscrit dans notre histoire personnelle et sociale et dans notre environnement socio-économique. C'est ce qui à la fois nous identifie et nous relie aux autres. C'est ce qui nous permet de comprendre le monde et d'infléchir notre destin. C'est sur cette définition de la culture que s'appuie l'Éducation permanente."*²⁴

4. Comment fonder l'Éducation permanente dans les mutations actuelles ? Évolution(s) et lien(s) avec les questions internationales²⁵

Comme évoqué plus haut, l'Éducation permanente est, par essence, un concept mouvant. Elle est un questionnement constant face à l'évolution de la société. Sa saveur a changé au fil des années tant, parce qu'elle a dû faire face à de nouveaux produits – ses activités sont variées et peuvent être innovantes – que, parce que

son public et le contexte dans lequel elle se construit se sont transformés.

Pour faire face à cette mouvance, il a, certes, fallu s'écarter quelque peu de l'idéologie de base qui voulait que le point central soit l'individu au cœur de son processus, pour intégrer des critères d'évaluation plus concrets - et donc plus quantitatifs. La question qui se posait auparavant : "Qu'avez-vous fait avec l'individu pour qu'il se libère, s'émancipe dans son contexte, dans sa réalité ?" se fait aujourd'hui plus précise, car on a identifié et répertorié une série d'activités propres au champ de l'Éducation permanente. Le cœur de ce concept a-t-il pour autant souffert de cette concrétisation ? À l'heure actuelle, il est difficile de répondre à une telle question.

Les publics des associations engagées dans l'Éducation permanente se sont fortement diversifiés, ouverts à de nouvelles classes sociales plus prospères. Alors que le milieu populaire était la base de travail de l'Éducation permanente, l'évolution sociétale, l'avènement de la "citoyenneté active" ont requalifié son sujet de manière plus globale : tout individu - adulte - est un acteur/sujet déterminant de la société et, est donc susceptible de s'intéresser et d'intéresser le domaine de l'Éducation permanente.

Les thématiques de travail balisant le quotidien de ces publics ont également fortement évolué. Là, où on traitait d'exclusion sociale des travailleurs participant à ces réflexions, on vient à présent débattre directement ou

indirectement de développement durable, d'écologie, d'insertion socio-professionnelle, de stratégies européennes, voire de géopolitique internationale, etc. Alors qu'on visait d'abord un changement endogène avant de se plonger vers la société extérieure, on constate à l'inverse aujourd'hui que l'on peut agir directement sur la société.

La globalisation, mondialisation du contexte de ces nouveaux publics a grandement influencé la donne. Notre accès à l'information nous permet de tisser des liens entre des situations qui nous paraissent autrefois trop éloignées que pour être causales ou consécutives. D'un point de vue international, l'apparition des ONG a ouvert une fenêtre - parfois, certes, déformante ou très circonstanciée - sur des réalités du Sud. Si le tiers-monde est plus distant, en termes de kilomètres, que le quart-monde, on est parfois plus informé sur certains de ses aspects et directement encouragé à agir, par le biais de campagnes de communication ou de récoltes de fonds, pour influencer le quotidien sanitaire, éducatif, démocratique de ses populations, que sur les réalités des SDF de la gare du midi.

Tous ces changements expliquent également que les méthodologues au même titre que les méthodologies de l'Éducation permanente s'adaptent. D'animateur de groupes de réflexion et d'action, on passe au statut de "Chargé de projet". Une certaine expertise se développe par rapport aux thématiques et publics des associations. De militants généralistes de l'Éducation permanente, certains deviennent des

spécialistes/experts utilisant la méthode de l'Éducation permanente.

Il serait vain et vide de débattre de la pertinence de ces évolutions, elles sont réelles et c'est dans ce contexte que doit être examiné le présent et l'avenir de l'Éducation permanente. Il faut bien entendu, faire place aux questions et inquiétudes qui sont posées par les professionnels du secteur (quel savoir, pour qui, comment ?) mais, tout en tenant compte des paramètres actuels. Si les populations du Sud sont plus difficiles à toucher et n'entrent pas encore officiellement comme "public" dans le champ de l'Éducation permanente tel que qualifié par le décret de la Communauté française, ce n'est pas pour autant qu'elles ne jouissent pas d'une incidence de plus en plus consciente dans la vie de notre société occidentale.

Il est important d'en tenir compte dans une perspective ouverte. Reconnaître que l'Éducation permanente est mouvante suppose que les organisations qui contribuent à la faire évoluer restent elles-mêmes connectées aux réalités de leur public.

Dans ces perspectives, Justice et Paix a souhaité se poser ouvertement la question : "Comment faire de l'Éducation permanente sur les questions internationales ?". Répondre à une telle interrogation ou, en tout cas apporter des éléments de réflexion, n'est pas une tâche aisée, c'est pourquoi, nous allons tenter, dans les points suivants, d'élaborer des pistes de réflexions, des balises de travail, des questions repères.

Mais l'on peut déjà constater que cette dynamique nous permet de prendre du recul et de participer à l'évolution d'un concept. Soulignons-le à nouveau, l'Éducation permanente est un concept vivant qui s'enrichit au fil des ans des pratiques et des questionnements de ceux et celles qui la développent !

C'est également dans cette optique que nous avons fait le choix, dans la seconde partie de cette étude, de rencontrer et de débattre avec différents de ces Acteurs/Opérateurs/Convaincus/Militants de l'Éducation permanente afin de réfléchir avec eux autour de questions importantes sur la réalité et la mise en pratique de ces deux concepts particuliers que sont l'Éducation permanente d'une part et les questions internationales de l'autre. Ceux-ci se retrouvant souvent mélangés avec plus ou moins d'aisance...

24 - DOCK (Th.) et JACQUES (Th.), *Action syndicale et éducation permanente: des enjeux croisés*, dans *La revue nouvelle*, n°11, novembre 2007, p.48.

25 - *Nous remercions vivement Benoit Albert, collaborateur à Justice et Paix et membre du Conseil supérieur de l'Éducation permanente pour ses apports personnels dans le cadre de cette étude et plus spécifiquement de cette partie. Nos réflexions ont pu se nourrir de son expérience.*

Réflexions et questions autour
de l'Éducation permanente et
des questions internationales
(Mise en perspective du cycle
de rencontres - débats)

Dans cette seconde partie, nous avons exploré avec nos invités quatre grandes thématiques :

1. Éducation permanente et éducation au développement : les deux faces d'une même pièce ?
2. Éducation permanente et Questions internationales : Un défi, créer du lien social (L'exemple de l'Éducation à l'environnement).
3. Éducation permanente et Questions internationales : recherche de sens, de sagesse et de beauté.
4. Éducation permanente et apports de l'Étranger : Comment partir de la prise de conscience pour favoriser un changement social. (Exemple d'un cas d'éducation populaire au Brésil).

Lors de ces rencontres-débats, des questions ont émergé et sont restées ouvertes, nous les avons répertoriées à chaque reprise comme des éléments fondamentaux pour poursuivre notre réflexion.

Éducation permanente et éducation au développement : les deux faces d'une même pièce ?

1. Éléments - clés de réflexion

Mettre dos à dos l'Éducation permanente et l'éducation au développement donne d'abord le sentiment qu'il pourrait s'agir d'une simple **querelle de langage**. Suivant le point de vue, Éducation permanente et éducation au développement pourraient être simplement la même approche sur les questions spécifiques Nord-Sud. Mais

très vite, cette affirmation apparaît fausse, il s'avère que c'est bien plus subtil que ça.

Afin de pouvoir mieux appréhender ces subtilités, il faut nous lancer dans une observation critique et minutieuse des différentes caractéristiques de chacun de ces concepts. Le tableau conçu et présenté par Arnaud GORGEMANS ²⁶ va nous aider à résumer un ensemble de différences fondamentales entre ceux-ci.

a. Quel(s) concept(s) / quelle (s) définition(s) ?

Éducation permanente	Éducation au Développement
<ul style="list-style-type: none"> • Démarche qui se construit avec les gens (le public) ; • A partir de leur vécu quotidien ; • Dans une perspective de changement social ; • Selon une méthodologie Systématique ; • Il s'agit de "formation continuée d'adultes"; • Mise en œuvre à partir de mouvements services, organisations, centres reconnus ; 	<ul style="list-style-type: none"> • Démarche qui part d'un questionnement sur le monde dans lequel nous vivons, son évolution ; • Qui cherche à expliquer des phénomènes tels que la pauvreté, l'atteinte aux Droits de l'Homme, à l'environnement, les conflits, les replis identitaires ; • Il ne s'agit pas d'une méthodologie mais d'une série d'outils qui sont développés et utilisés ; • On ne se réfère pas ici à un "progrès" dans une communauté, envers un seul type de public mais bien à un développement global qui nous concerne tous, au Nord comme au Sud.

Là où l'**Éducation permanente** se construit comme un **projet de société**, l'**Éducation au développement** se présente comme un

discours sur le monde dans sa globalité, son évolution.

b. Éléments historiques explicatifs

Ces concepts se sont développés à des moments différents. On l'a vu dans le précédent chapitre, l'**Éducation permanente** a véritablement émergé dans les **années '20** pour pallier les défauts d'éducation des adultes non soumis à l'obligation scolaire (comme une sorte d'"**école de la deuxième chance**"). Les **deux décrets**, respectivement de **1976** et de **2003** ont fortement influencé sa forme actuelle.

Pour l'**Éducation au développement**, on peut résumer les principales étapes de son histoire comme suit :

- Discipline **plus récente** qui naît dans la foulée de l'**émergence de la coopération au développement** ;
- D'un point de départ plus axé sur le **caritatif** (usant parfois à tort d'images misérabilistes), on passe à une prise en compte de la **nécessité de rompre les dépendances** qui enserrant les populations du Sud ;
- Émergence d'une Education au Développement centrée sur la **prise en compte des conflits et de leurs conséquences** ;
- L'évolution du concept se poursuit **en phase avec le cadre, le contexte dans lequel les organisations, les institutions évoluent** ;
- Le **cadre de référence actuel** = Globalisation (mondialisation) et altermondialisme ;

c. Traits caractéristiques majeurs

Caractéristiques majeures	Éducation permanente	Éducation au Développement
Public	Public émanant de milieux populaires (mais s'ouvrant aujourd'hui largement à une plus grande mixité sociale) – Public Adulte	Tous les publics (?)
Champ d'application	La Culture (au sens large)	La coopération au développement
Méthode(s)	Centrées sur l'insertion sociale et culturelle (appropriation par le groupe, l'individu = concept-clé) – Processus qui vise à l'action	Processus éducatif (pédagogique) global dans lequel la dimension Nord/Sud est centrale (cœur)- Même s'il se réalise principalement au Nord.
Finalité	Développement d'une société démocratique sur les plans économique, politique, social et culturel (par l'émancipation de l'individu seul et en collectivité)	Changement de valeurs et d'attitudes sur les plans individuels et collectifs pour un monde plus juste
Objectif	L'épanouissement de personnes reliées à d'autres (connexions)	Faciliter la compréhension des enjeux de développement et des interdépendances

L'Éducation au développement s'adresse à tous types de publics mais, dans la pratique, il est évident que chaque organisation va avoir son propre public-cible, en fonction de ses thématiques, de son champ, de son territoire d'action, de son financement, etc.

Là où l'Éducation permanente est un processus que va s'approprier le groupe, les individus concernés et qui tendra avec eux vers une (des) action(s) spécifique(s), l'Éducation au développement sensibilise, mobilise pour un changement global.

d. Dimensions légales

L'Éducation permanente est réglementée par le *Décret sur l'action associative dans le champ de l'Éducation permanente du 17 juillet 2003*. Rappelons qu'il indique 4 axes :

- **L'éducation et la participation citoyennes** ; l'action locale ;
- **La formation des cadres** qui suppose des effets démultiplicateurs
- **La production de revues et d'outils pédagogiques, d'analyses et d'études** ;
- **Les campagnes d'action** larges et générales ;

La distinction se fera autour de la nature des prestataires, selon qu'ils seront service, mouvement, organisation, etc.

L'Éducation au développement est régie par l'Arrêté Royal du 18 juillet 1997 relatif à l'agrément et à la subvention d'organisations non-gouvernementales de développement et de leur fédération²⁷. Il

pose un cadre, **ensemble méthodique d'activités éducatives**. Celles-ci doivent avoir pour objectifs de **sensibiliser et instruire la population belge** sur la **coopération au développement et la coopération internationale**. Elles doivent être **cohérentes sur les plans conceptuels et méthodologiques**. Il faut également que la **structure organisationnelle soit spécifiquement appropriée à l'action éducative**. Finalement, le texte prévoit des **critères d'appréciation** en vue de l'évaluation.

e. Confrontation : dissemblance(s)/ ressemblance(s)

Après ces brefs aperçus des deux concepts, que se passe-t-il si on les confronte ? Que constate-t-on ?

Qu'il existe entre eux à l'heure actuelle plus de dissemblances que de ressemblances !

Ainsi, en résumé, on voit que :

- L'E.P. évoque pas nécessairement les enjeux internationaux (parce que la vie quotidienne est plus rarement influencée par ceux-ci) >> E.D ;
- L'E.D. ne se réfère jamais à l'E.P. en termes de méthode ou d'activités ;
- L'E.P. est centrée sur les méthodes et sur des savoir-être >> l'ED est centrée sur une thématique et sur des savoir-faire ;
- L'E.P. est très réglementée en termes de formes d'action (4 axes dans le décret) et fort circonscrite sur les plans géographiques et culturels >> l'ED qui a plus de latitudes pour sélectionner ceux-ci ;

- L'E.D. pose un objectif de changement social >> L'E.P. qui porte un projet émanant des individus (à l'origine, car aujourd'hui le cadre légal pousse les prestataires à favoriser l'intégration, l'insertion des individus dans la société. . .) ;
- L'E.D. associe sensibilisation-mobilisation-plaidoyer et est dotée d'un corpus idéologique prédéterminé : déconstruction des stéréotypes et préjugés, combat contre la xénophobie, défense des Droits de l'Homme, approche genre, développement durable, lutte contre la violence, etc. (éveil orienté du public) >> L'E.P. qui, respectant son angle d'action (un ou plusieurs des 4 axes) va construire sa thématique, son idéologie avec les gens.

f. Conclusion

Pour conclure, on peut affirmer que si ces deux concepts ont des itinéraires assez parallèles - sans être identiques -, leurs objectifs, origines, méthodes et publics diffèrent.

Ce sont des processus portés par des acteurs souvent différents et qui se recoupent donc peu. Si les thématiques internationales influencent le discours et le fondement de l'Éducation au développement, on se demande encore si la mondialisation déteint, affecte le champ de l'Éducation permanente. Ces deux types d'éducation concentrent leur action au Nord mais avec des visées différentes. On pourrait toutefois affirmer qu'elles poursuivent toutes deux une forme de changement, d'évolution, de prise de conscience.

Ce qui est certain c'est que la confrontation de ces deux concepts lance le débat et fait apparaître une série de questions pertinentes directement ou indirectement liées à la thématique de cette étude.

2. Questions ouvertes poursuivant la réflexion de la rencontre/ débat

- La mondialisation déteint-elle sur l'Éducation permanente ?
- Si l'Éducation permanente s'intéresse aux inégalités entre groupes sociaux et si l'Éducation au développement est orientée vers le changement d'attitudes de groupes décisionnels, peut-on voir dans l'intersection des deux une évolution de l'Éducation au développement vers l'Éducation permanente des peuples ? Où sont-ce simplement les versants d'une même pièce ?
- Est-ce qu'à terme ces deux concepts vont se fondre l'un dans l'autre pour ne plus être qu'un ?
- Est-il possible de faire de l'Éducation permanente au Développement ? Si oui, comment définir celle-ci ? Et pourrait-elle s'appliquer au Sud ?
- Comment coopérer en Éducation au développement et en Éducation permanente ?
- Est-il possible d'appuyer l'Éducation permanente, l'Éducation au développement dans le Sud ?
- Comment éviter de raconter le Sud sans le Sud ?
- Comment faire passer le partenaire du Sud du statut de sujet à celui d'acteur du processus éducatif ?

- Est-il possible de soutenir un processus d'Éducation permanente au Sud ? Cela a-t-il du sens ?
- Une organisation non gouvernementale de développement qui voudrait faire de l'Éducation permanente est-elle en mesure d'établir le lien entre le sujet et l'acteur ?
- Dans une organisation où ces deux pôles d'Éducation sont développés faut-il les connecter ou, au contraire, bien les différencier ? Des outils peuvent-ils être partagés à ce niveau, conçus en commun ?

- Comment encourager l'action, selon la méthode d'Éducation permanente, sur des thématiques internationales ?
- Comment faire pour rester en contact avec le public de l'Éducation permanente ?
- La vision émancipatrice de l'Éducation permanente existe-t-elle toujours ?

Éducation permanente et Questions internationales : Un défi, créer du lien social

L'exemple de l'Éducation à l'environnement

1. Éléments - clés de réflexion

a. L'Éducation permanente : un débat concret et utile

Qu'est-ce que l'Éducation permanente, à part un débat continu ? Un débat qui sert à conscientiser, à informer, à prendre contact avec l'autre. On peut voir son utilité face à des questions aussi sensibles que le vote pour l'Extrême Droite. En effet l'ouverture du débat sur les réalités de la société, l'information, l'appropriation par l'Acteur permettent souvent d'éviter des prises de position extrêmes, radicales.

On le sait l'EP s'adresse à un public "adulte" (à partir de 18 ans) dit "précaire". Ce qui est volontairement interprété très largement aujourd'hui et permet donc un rayonnement important de l'Éducation permanente.

b. Émergence de l'enjeu environnemental selon le processus d'Éducation permanente -Étapes

Concernant la thématique environnementale, on constate qu'il y a 10 ans c'était une thématique encore en marge de la société.

27 - Ainsi que l'arrêté ministériel du 11 septembre 1997 portant mesure d'exécution de cet arrêté royal, paru dans le Moniteur du 10 octobre 1997.

Depuis 5 à 6 ans, il y a eu un changement significatif : l'environnement est devenu un problème de société, un incontournable. Entre ces deux moments, il a fallu expliquer en quoi l'environnement est un fait qui intéresse la société. Faire les liens avec les gens.

La prise de conscience écologique/ biologique est née selon l'impulsion d'une démarche d'Éducation permanente dans les années '70 lorsque l'industrialisation de l'agriculture a commencé à modifier fortement l'espace, le rapport entre l'environnement et le social. Un mouvement politique de société s'est développé autour de l'agriculture biologique. La prise de conscience que l'orientation de l'agriculture, la logique de marché qui s'y applique peuvent avoir un impact, un retentissement sur notre mode de vie, modifier notre santé.

Les étapes principales de l'Éducation permanente peuvent se résumer comme suit :

1. je prends conscience (de l'existence de la problématique du rapport entre société et environnement, p.ex.) ;
2. je m'informe (sur l'agriculture biologique, p.ex.) ;
3. je diffuse l'information ;
4. j'agis seul et en groupe.

Elles s'appliquent à l'environnement comme à d'autres thématiques intéressant directement la société.

Alors que l'agriculture biologique n'occupe que 2 à 3% du Marché, le mouvement portant celui-ci existe toujours. Et ce, parce qu'il s'agit d'un mouvement citoyen. Il a permis certains changements. Exemple : il

existe un label plus strict pour l'élevage des poulets que le label "Bio" qui est à présent devenu un concurrent. Mais peu importe, il s'agit d'une démarche écologique qui n'a pas de volonté d'élargissement ou de motivation commerciale.

En 10 ans, les indicateurs de dégradation de l'environnement sont également devenus plus visibles. Si cette thématique est bien un enjeu de société, est-ce que la vision environnementale dépasse pour autant la vision humaine ? Assiste-t-on à un changement de paradigme ?

c. Éducation permanente : Responsabilisation sans culpabilisation

A la base de cette prise de conscience, il y a la responsabilisation de l'Homme par rapport à ses actions et dans ses liens avec la nature.

L'Éducation permanente sur ce genre de sujet doit également permettre d'aller plus loin que le catastrophisme immobilisant ou le simple concept de "pollueur-payeur". Il ne s'agit pas de désespérer le citoyen, de le noyer sous des responsabilités bien trop lourdes à porter.

Il faut à la fois informer sur tous les sujets à risque. Quand on démarre une campagne, il est nécessaire de pouvoir la faire atterrir, de donner des outils au citoyen pour le faire agir, permettre les relais, favoriser les connexions qui mènent vers l'action collective. Sinon, c'est pire que bien et le citoyen, après la prise de conscience, risque de basculer

dans le sentiment d'impuissance, voire dans la culpabilisation.

d. L'environnement : une thématique d'application sur les liens entre Nord et Sud dans la démarche d'Éducation permanente

Si l'acte est avant tout individuel, il doit avoir une portée collective. La thématique environnementale permet de faire émerger les liens existants entre le Nord et le Sud, d'éveiller la conscience du public : "Ce qui se passe ici, se passe là-bas aussi" !

Il est alors intéressant et utile d'expliquer la chaîne, le cycle du début à la fin. L'agriculture, la chaîne alimentaire sont des sujets présentant de nombreux avantages à cet égard. Ils concernent directement le quotidien de milliards de personnes sur la planète : se nourrir.

L'interrelationnel peut aboutir ensuite à une solution. Un exemple : l'interpellation du monde politique sur l'élevage des poulets hors sol. Le citoyen investi devient lui-même le relais par le biais de pétition, manifestation, interpellation, etc²⁸.

e. Le lien social au cœur de tout

La responsabilisation du citoyen dans la confiance a aussi un effet très important : la restructuration du lien social.

Prenons un exemple concret : si le producteur de l'aliment A est trop éloigné de moi, consommateur Lambda, je vais me sentir coincé dans un système économique sur lequel j'ai l'impression de n'avoir aucune

prise. Je n'ai accès qu'à très peu d'informations concernant le produit dont il est question. Je ne suis dès lors plus qu'un pouvoir d'achat et je n'ai plus qu'une relation économique à la nourriture.

A l'inverse, si l'on relie le consommateur et le producteur par des contacts, des échanges, des rencontres, celui-ci va pouvoir se responsabiliser face à sa propre consommation, s'informer sur les étapes de la chaîne de production. Obtenir des garanties de personne à personne. Soutenir des actions, prendre des décisions.

La démarche d'Éducation permanente qu'elle s'applique au champ de l'agriculture biologique ou utilise d'autres thématiques, est là avant tout pour créer du lien social ! Les associations travaillant dans ce domaine veulent accompagner le citoyen vers le changement mais pas n'importe lequel. Pas un changement extérieur mais une véritable démarche personnelle et responsabilisante face à soi et à l'autre, à la société.

Le lien social est partout, il est à la fois le but et le moyen, l'outil. C'est aussi pour cette raison qu'il ne faut pas apporter de solution toute faite. Le rôle de l'Éducation permanente est d'être un passeur de message, d'énergie, un relais efficace, un facilitateur de synergies.

f. Éducation permanente : garder les pieds sur terre et la tête dans les étoiles

Finalement, on peut réinsister sur le fait que l'on peut débattre sur l'idéal mais qu'il est nécessaire de travailler sur la réalité, le

quotidien de la société. Il faut s'atteler à de petites tâches pour les voir ensuite parfois s'étendre.

2. Questions ouvertes poursuivant la réflexion de la rencontre/ débat

- *Comment créer du lien social sur les questions internationales ?*
- *Comment lier les thématiques du quotidien de nos publics du Nord avec celui des gens du Sud ?*
- *Est-il possible pour une association de développer des thématiques internationales de travail tout en restant en lien avec les activités locales, nationales ?*

- *Comment aborder avec les publics la complexité de toute thématique sans sombrer dans le sentiment d'impuissance ?*
- *Comment éviter la culpabilisation dans une démarche explicative ?*
- *Ne faudrait-il pas faire plus de publicité des victoires citoyennes pour permettre à l'individu de se responsabiliser face à son milieu ?*
- *On a vu que la thématique environnementale permettait de créer des liens entre le Nord et le Sud, entre la vision macro et micro, est-ce transposable de la même manière à d'autres thématiques ayant un champ international ?*

Éducation permanente et Questions internationales : recherche de sens, de sagesse et de beauté

1. Éléments - clés de réflexion

Pour approfondir le débat, revenons-en aux termes mêmes de notre questionnement²⁹.

a. L'Éducation est Permanente :

On a constaté historiquement³⁰ que ce qui a été acquis de formation initiale (scolaire) ne suffit pas, ou plus dans le monde actuel. Les savoirs et compétences sont multiples et doivent pouvoir continuer à évoluer, se développer, être transmis à l'individu.

28 - Tous ces exemples sont des témoignages de l'expérience de Marc FICHERS, cf infra, présentation de Marc FICHERS

29 - C'est grâce à l'intervention et au partage d'expériences de Maurice Cheza que cette thématique a pu être explorée, cf infra, présentation de Maurice Cheza.

30 - Cf partie I, historique.

Parallèlement à ce constat d'insuffisance, s'est développé un énorme besoin de changement. Et tous ces changements intervenus par le passé ou qui se produisent aujourd'hui dans nos sociétés, ont un retentissement très important. Tellement grand, qu'on parle de changement du changement.

Ex : la mondialisation, l'émergence économique des pays du BRIC (Brésil, Russie, Inde, Chine)

S'il est particulièrement nécessaire de prendre pleinement conscience du changement, de la nature de celui-ci, cela ne suffit pas. Il ne s'agit pas simplement de l'observer, il faut aller plus loin, s'interroger : Vers quoi va-t-on avec ce changement ? Dans quelle direction ?

Ainsi, il est nécessaire **d'être en éveil constant par rapport au changement et aux directions qu'il nous fait prendre.**

b. Qu'est-ce qu'Éduquer ?

Le mot éduquer vient de sa racine latine : E-ducere, soit littéralement "conduire dehors". En d'autres termes, accompagner l'individu à l'extérieur, avec l'autre. Il ne s'agit pas d'« inculcation ». Pas plus qu'il ne s'agit de convaincre ou de manipuler. Eduquer c'est un processus d'échange, c'est réfléchir ensemble, "conscientiser". Ce dernier terme "conscientiser" se traduit lui-même nécessairement par deux aspects :

1. une dimension de réciprocité
2. tournée vers l'action, l'engagement ;

Sinon, on se trouve confronté à un jeu d'idées qui ne présente pas les mêmes intérêts, ni la même portée.

Cet échange orienté vers un investissement individuel et collectif peut se faire dans plusieurs domaines, recouvrir plusieurs champs.

c. Pourquoi s'intéresser aux Questions Internationales ?

Avec la mondialisation, tout est devenu international. Les mondes non-occidentaux ont été explorés et sont de plus en plus connus. Cette nouvelle connaissance implique une relativisation de notre monde, de notre point de repère. Alors que chaque société se prenait pour le centre de la terre (ex : chine = empire du milieu), ce n'est plus possible aujourd'hui.

Et c'est également valable pour les religions. L'Occident chrétien a longtemps vécu sur lui-même, en vase clos. C'est ce que l'on pouvait qualifier de "régime de la chrétienté" (particulièrement au Moyen-âge). L'important était, à l'époque, de préserver cette étanchéité. La découverte des autres mondes a implicitement fait pénétrer la contestation, la relativisation, éclater la bulle.

Il a fallu admettre qu'il existait d'autres représentations du monde (dogmes) et d'autres manières d'agir (morales).

Mais plus encore qu'admettre leur existence, il est intéressant, aujourd'hui avec le recul, de leur faire une place dans notre

monde et ce, afin de désabsolutiser ce qui nous apparaissait comme absolu. C'est ce qui peut constituer l'apport concret de la vision internationale dans notre quotidien : une façon de relativiser notre mode de vie.

La découverte d'autres pôles, d'autres lieux (Amérique latine, Afrique noire, Asie, les peuples dits encore "tribaux", etc.) nous fait prendre conscience que des milieux internationaux ont leur propre cosmologie, leur sagesse, leur spiritualité, leur recherche de sens, leur beauté.

d. La recherche de sens et de beauté

Dans notre société occidentale, nous sommes matraqués d'informations, de distractions (souvent inutiles, voire futiles). Cela occulte la recherche de sens, celle qui doit être au cœur, l'orientation même de notre existence. Ces questions de fond n'ont que trop peu de place et c'est sans doute sur ce point précis que les autres mondes peuvent nous apporter beaucoup !

En observant les autres sociétés, en s'interrogeant sur leur fonctionnement, leur relation avec la Nature, nous pouvons en apprendre beaucoup, inventer une nouvelle façon de vivre avec la société, revoir nos liens avec la Nature.

En acceptant la beauté pour ce qu'elle est simplement : beauté. En lui faisant une vraie place dans nos vies, sans vouloir l'utiliser d'une quelconque autre façon, cela nous permet de grandir, de développer notre équilibre avec nous-même, le monde.

Notre monde actuel se centre sur l'efficacité concrète, la productivité. La confrontation avec d'autres milieux, avec leur sagesse, leur quête de sens, leur spiritualité, leurs modalités d'action, la recherche de la beauté permet de réintroduire de nouvelles perspectives dans notre existence pour affronter nos problèmes quotidiens.

e. Conclusion

Il n'y aurait donc pas de conflit entre Éducation permanente et Questions Internationales si la jonction entre ces deux notions se faisait sur le terrain de la recherche :

1. de sens
2. de sagesse
3. de beauté

dans les différentes cultures, les différents mondes, différents systèmes de référence.

Selon Maurice Cheza³¹ : *"Il n'y pas d'acrobatie à vouloir s'inspirer d'autres modes d'action pour rencontrer les problèmes vécus par nos contemporains et à s'en inspirer ensemble dans notre propre agir. Au contraire, c'est une belle façon de les relier entre eux, de faire circuler la lumière du savoir, l'étonnement et l'éblouissement de la beauté pure et simple."*

2. Questions ouvertes poursuivant la réflexion de la rencontre/ débat

- *Ne faudrait-il pas un veilleur dans chaque organisation pour rester à l'affût, en phase avec, attentif à d'autres manières de voir ou de vivre ?*
- *Est-il possible de s'ouvrir totalement à l'Autre et de construire ainsi un véritable échange, une vraie rencontre ?*
- *Existe-t-il un bagage commun à toutes les cultures, une référence unique sur laquelle il serait possible de construire des ponts entre les mondes ?*
- *Comment raconter ces différentes manières de voir afin que nos publics se sentent à la fois touchés et concernés et puissent y*

entrevoir des modes d'action applicables à leur vie ?

- *Qu'est-ce que la solidarité et comment trouve-t-elle sa place dans l'Éducation permanente ?*
- *Comment décloisonner les différents publics de l'Éducation permanente ?*
- *Le rapport de pouvoir, le lien financier ne nuisent-ils pas à l'échange avec d'autres cultures, des partenaires du Sud ?*
- *Comment articuler des politiques de court terme avec du travail et des réflexions à long terme ?*
- *Comment jongler avec l'Utopie d'une association et les cadres institutionnels, en d'autres termes : comment faire la place à d'autres cultures quand le système impose un cadre occidental à tous ?*

Éducation permanente et apports de l'Étranger : Comment partir de la prise de conscience pour favoriser un changement social. Exemple d'un cas d'éducation populaire au Brésil

1. Éléments - clés de réflexion

a. L'éducation populaire : un processus de conscientisation

Comment mobiliser les gens pour développer des pratiques collectives, plus que simplement d'émancipation individuelle ?

Paulo FREIRE³², dans la construction d'un projet d'éducation populaire, fait une distinction entre la prise de conscience (qui est un processus individuel) et la conscientisation (qui est un processus d'action collective).

³¹ - cfr infra, présentation de Maurice Cheza.

³² - Cfr supra, Paulo FREIRE (19 septembre 1921 à Recife, Brésil - 2 mai 1997 à São Paulo) est un pédagogue brésilien.

Développer l'autonomie des individus est un processus de prise de conscience. Ce processus peut se construire et se développer vers l'action collective, notamment à partir des expériences de l'éducation populaire.

b. Un cas d'éducation populaire au Brésil³³

Afin d'explorer l'éducation populaire, penchons-nous sur un exemple concret.

Ce processus tournait autour de la politique éducative³⁴. Le gouvernement brésilien avait la volonté de construire une véritable politique éducative. Ont été associés à cette réflexion non seulement le domaine scolaire (professeurs, directeurs d'école, parents d'élève, etc.) mais également la société civile.

Le processus s'est effectué en trois axes :

Mobilisation	Organisation	Formation
<ul style="list-style-type: none"> • Discussion avec différents sujets autour du processus • Débats • Conférences 	Coordination avec : V. différentes écoles VI. différentes communes VII. et l'Etat.	<ol style="list-style-type: none"> 1. Séminaires 2. Etudes 3. Conférences 4. Réunions

Avant toute chose, il a fallu définir les principes de base entre participants, l'Etat a également dû les accepter, ceux-ci étaient les suivants :

1. L'éducation doit être considérée comme un droit pour tous ;
2. La participation populaire est un moyen et une fin en soi ;
3. Il faut toujours croire à notre Utopie (= Droit à l'Education et participation directe).

Le processus contenant 3 phases (cfr supra) a été organisé selon 5 moments :

1. Elaboration et présentation du processus ;
2. Etude de la réalité et analyse des pratiques ;
3. Approfondissement théorique ;
4. Prise de décisions ;
5. Application effective des décisions.

échanges devaient pouvoir y trouver leur place. Il a donc fallu du temps pour garantir à chacun des participants que sa Voix était entendue dans la discussion.

Le projet s'est fait sur deux ans (1999-2001).

c. Conclusion

Dans ce cas précis, l'éducation populaire a pu être un chemin vers le changement politique.

Pour les participants à ce processus, savoir que leur participation aurait un impact réel sur la politique leur a donné une vraie motivation.

Si cette expérience peut nous en apprendre beaucoup sur l'éducation populaire et sur les modalités d'un processus amenant à la prise de conscience et à l'action collective, il faut toutefois faire attention à ne pas simplifier les choses en transposant purement et simplement ce type d'expérience. Les principes, une fois identifiés, peuvent être transposés et dans cette transposition il sera bien entendu nécessaire de tenir compte du contexte particulier et des différents paramètres de celui-ci, pour la mise en œuvre concrète.

Des questions concrètes se sont posées :

1. Comment passer de pratiques scolaires concrètes à une théorisation puis ensuite retourner vers les pratiques de base ?
2. La question de la temporalité du processus ;

Bien entendu des conflits, des tensions sont apparus. Il est difficile de concilier le point de vue des participants au processus avec les relations de pouvoir, de tenter de réellement mettre en œuvre une démocratie participative. Il est également compliqué de faire un compte rendu correct des divers échanges. Chacun et chaque chose amenés dans les

2. Questions ouvertes poursuivant la réflexion de la rencontre/ débat

- D'où viennent les initiatives de mobilisation, d'action ? Des associations, de la société civile, d'autres ?

- Comment favoriser l'appropriation individuelle en vue de l'action collective ?
- Comment motiver, mobiliser les publics à l'action collective ?
- Comment construire des mouvements plutôt que des actions ou des activités ?
- Qu'est-ce que la citoyenneté ? Ce sentiment a-t-il une importance dans le processus de conscientisation ?
- Est-il possible en Belgique de recréer le lien entre citoyens et politiques ?
- Est-ce possible dans notre société de voir la participation populaire comme à la fois un moyen et une fin en soi ?
- Le rôle des associations/organisations est-il de proposer des processus d'actions collectives ?
- Comment évaluer l'impact de notre travail de conscientisation ?
- Dans la société actuelle, dispose-t-on réellement de moins de temps qu'avant pour effectuer nos tâches quotidiennes, prendre part à d'autres types de démarches, etc ? Comment organiser la temporalité de nos processus d'Éducation permanente ?
- Comment dégager d'une expérience internationale des principes qui peuvent nous parler dans nos réalités ?
- Est-ce que nos partenariats sont suffisamment francs pour permettre un regard de l'extérieur ?
- Qu'est-ce qu'un vrai partenariat ? Le réseau remplit-il ce rôle ?
- Sommes-nous suffisamment ouverts à d'autres façons de travailler, d'autres méthodes de mobilisation, conscientisation ?

Présentation des invités du cycle de rencontres/débats

1. Présentation des invités du cycle de rencontres/débats

Arnaud GORGEMANS, Président de la Commission Justice et Paix depuis Janvier 2011, est coordinateur au sein de la partie francophone de l'ONG "Solidarité Mondiale". Il coordonne plus spécifiquement les pôles "Éducation permanente", "Plaidoyer politique" et "Récolte de fonds". Cela fait plus de 15 ans qu'il travaille dans la coopération au développement et plus de 6 ans qu'il s'occupe du suivi des partenaires africains. Auparavant, il a été directeur d'une ONG universitaire active dans l'Éducation au développement et responsable du réseau européen de développement de l'Afrique centrale (plaidoyer politique européen). Son expertise et sa sensibilité dans le domaine de l'Éducation permanente se sont développés depuis sa jeunesse dans ses expériences de cadre d'organisation de jeunesse (Mouvement scout, régional et fédéral) et au service de formation ouvrier chrétien (CIEP).

Marc FICHERS est le Secrétaire Général de "Nature et Progrès". Il est membre du Conseil Supérieur de l'Éducation permanente au sein de la Communauté française. L'association "Nature et Progrès" basée à Jambes (Namur) est une association d'Éducation permanente qui promeut l'agriculture biologique par toute une série d'activités : débats, revendications politiques, salon Valériane, édition d'un Magazine, analyses et études, promotion des jardins et du lien social, etc.

Maurice CHEZA, membre de la cellule régionale Brabant Wallon de Justice et Paix, Prêtre du diocèse de Namur, il a eu un parcours d'enseignant et d'animateur en grands séminaires et universités.

Julia PETRI, formatrice à "ITECO", elle travaille plus spécifiquement sur la communication interculturelle. Elle a une formation de pédagogue et a été largement imprégnée des visions et apprentissages de Paulo FREIRE³⁵. Elle a participé à un processus d'éducation populaire au Brésil.

³³ - Ce témoignage et le tableau ci-dessous nous viennent de l'expérience directe de Julia PETRI, cf infra, présentation de Julia PETRI.

³⁴ - Bien que cette thématique ne nous intéresse pas directement dans un processus d'éducation permanente, cette expérience est prise à titre d'exemple pour la méthode utilisée et non pour son sujet ou son public.

³⁵ - Cf supra.

Application(s) des méthodes
d'Éducation permanente sur
des questions internationales.
Exemple d'activités d'Éducation
permanente réalisées par la
Commission Justice et Paix

À ce stade de notre réflexion, après avoir essayé de mieux appréhender les tenants de la relation entre Éducation permanente et Questions Internationales, nous souhaitons les rendre plus concrets. Pour ce faire, nous avons choisi de sélectionner des activités de Justice et Paix, qui nous apparaissent comme directement liées à notre thématique, afin de les utiliser comme exemples. Ces activités (analyse et programme d'éducation) ont été développées selon le cadre de l'axe 3 et de l'axe 1 de l'Éducation permanente³⁶.

Dans cette dernière partie, nous appliquerons donc à ces activités/exemples les questions restées ouvertes dans notre précédent développement. Toutes les questions ne sont pas traitées. Seules celles présentant un intérêt direct et pertinent avec l'activité sont examinées.

Par ailleurs, les réponses apportées à ces questions doivent être prises pour ce qu'elles sont : de petites contributions au processus de réflexion lancé ici. Car, ces réponses spécifiques aux exemples traités ne peuvent être transposables telles quelles, mais sont plutôt destinées à essayer de dégager des principes plus globaux sur les questions principales que nous nous posons dans cette étude, soit : Est-il possible et cela présente-t-il un intérêt de faire de l'Éducation permanente sur les Questions Internationales ? Et si oui, comment procéder ?

Axe 3 : Production d'analyses et d'études

L'activité sélectionnée ici a été effectuée dans le cadre et au sens de l'article 3, axe 3 du décret sur l'action associative dans le champ de l'Éducation permanente du 17 juillet 2003 et son arrêté d'application du 28 avril 2004. Il s'agit concrètement de la production d'analyses, de recherches et d'études critiques sur des thèmes de société. Cette production devant être réalisée dans le but de donner aux citoyens, aux mondes associatif et politique des clés de lecture et de compréhension d'une réalité sociétale et leur permettre d'agir, de se mobiliser. Elle doit stimuler à la fois la réflexion associative et doit pouvoir être utilisée de manière autonome par un tiers.

Appliquée aux questions internationales, cela donne l'exemple suivant.

1. Présentation/description de l'activité

L'analyse : "*L'envers de mon GSM... Ou qu'est-ce que l'or gris ?*" a été rédigée avec la volonté de conscientiser le citoyen aux problématiques et enjeux des ressources naturelles se jouant en République Démocratique du Congo.

La question de départ qui s'est posée était la suivante : comment créer du lien entre une situation qui se déroule à des milliers de kilomètres de notre public et son quotidien ?

Afin d'y répondre, nous avons les recherches de terrain et l'affirmation vérifiée suivante : le coltan, minéral naturel est extrait en quantité massive en République Démocratique du Congo afin de répondre aux besoins de production de nombreux produits, dont les GSM.

Nous avons ainsi pu mettre en valeur notre lien entre la situation au Sud : conditions d'extraction des ressources naturelles au Congo ; et le quotidien au nord : production et surconsommation des GSM et autres technologies.

Ensuite, et ce, dans une perspective de responsabilisation, il nous a paru important d'ouvrir non seulement des pistes de réflexion mais aussi des possibilités d'action. Reconnaisant implicitement que l'information du lecteur par la prise de connaissance de l'analyse, est le début du processus d'Éducation permanente pouvant mener jusqu'à la réflexion et l'engagement collectif.

Cette analyse a été diffusée via le site internet de Justice et Paix³⁷ mais également dans la revue trimestrielle "Valériane" de notre partenaire Nature et Progrès³⁸ touchant ainsi un public élargi.

2. Mise en perspective de l'activité avec certaines questions ouvertes

Le processus de réflexion, de rédaction et de diffusion de l'analyse "*Lenvers de mon GSM... Ou qu'est-ce que l'or gris ?*" nous permet de mettre en avant des éléments de réponse aux questions ouvertes suivantes :

La mondialisation déteint-elle sur l'Éducation permanente ?

De plus en plus de thématiques internationales interpellent et intéressent les publics touchés par l'EP, non seulement parce que ces personnes veulent s'informer sur le fonctionnement global du monde et des différents recoins de la planète, mais aussi parce que ces thématiques ont un retentissement indirect, voire parfois direct avec leur quotidien.

Est-il possible d'appuyer l'Éducation permanente, l'Éducation au développement dans le Sud ?

La diffusion de cette analyse a permis de renseigner nos publics sur les problématiques et sur le travail à effectuer par les associations et partenaires du Sud. Cela permet d'appuyer nos partenaires et ces associations dans leur travail de conscientisation en créant des relais d'information et en favorisant la rencontre entre individus sur des thématiques communes.

Une organisation non gouvernementale de développement qui voudrait faire de l'Éducation permanente est-elle en mesure d'établir le lien entre le sujet et l'acteur ?

Cette analyse a été rédigée dans ce but ! Créer un pont entre le difficile quotidien des mineurs congolais et la capacité de choix du consommateur occidental.

Comment éviter de raconter le Sud sans le Sud ?

En créant et en s'appuyant sur des partenariats, en gardant le lien avec le terrain au Sud. En demandant à nos partenaires de nous fournir leurs informations et leurs réflexions sur la réalité du terrain afin de les partager. Les informations qui sont à la base de l'analyse viennent de là.

Comment encourager l'action, selon la méthode d'Éducation permanente, sur des thématiques internationales ?

En informant le citoyen sur ses possibilités d'action. En lui faisant comprendre que si, ici, il prend son temps et se renseigne pour choisir son GSM ou décide de ne pas en changer car il fonctionne encore, cela peut avoir des répercussions positives là-bas. Diffuser cette information autour de lui permettra également de favoriser une action avec un impact direct ou indirect là-bas.

La vision émancipatrice de l'Éducation permanente existe-t-elle toujours ?

Informé l'individu lui permet de retrouver son rapport au pouvoir et à l'avoir, de faire

des choix, de s'émanciper des diktats de la consommation, de la publicité.

Dans une organisation où ces deux pôles d'Éducation sont développés faut-il les connecter ou, au contraire, bien les différencier ? Des outils peuvent-ils être partagés à ce niveau, conçus en commun ?

Sur la thématique des ressources naturelles, dans le cadre de son plan de travail appuyé par la DGCD, Justice et Paix a élaboré une valise pédagogique qu'elle diffuse auprès de ses publics démultiplicateurs³⁹. L'analyse sur le coltan dans les GSM va être intégrée dans cette valise. Par ailleurs, les lecteurs de l'analyse sont invités à prendre connaissance d'autres outils de l'association existant sur la même thématique.

36 - Au sens du Décret sur l'action associative dans le champ de l'Éducation Permanente du 17 juillet 2003 et son arrêté d'application du 28 avril 2004 en son article 1.

37 - <http://www.justicepaix.be/?article330>

38 - Numéro 85 de la Revue "Valériane", disponible auprès de Nature et Progrès : <http://www.natpro.be/>

39 - Par public démultiplicateur, on entend les associations, partenaires et autres qui diffuseront eux-mêmes l'information et les outils auprès de leur propre public.

Comment faire pour rester en contact avec le public de l'Éducation permanente ?

En essayant de rester connecté à ses pré-occupations quotidiennes, de garder un lien avec ce public, qu'il s'exprime via nos relais (partenariats, cellules régionales, mails, etc.) ou lors d'activités organisées par l'association. Ainsi, lors du salon Valériane, organisé par Nature et Progrès, nous avons pu parler avec le public présent, notamment de ce problème du coltan dans les GSM et recueillir leurs opinions.

Comment créer du lien social sur les questions internationales ?

En rapprochant les individus, en humanisant des situations parfois complexes. Expliquer les différentes étapes d'une chaîne et les différentes personnes qui en constituent les maillons, les jalons, ainsi il est plus facile de savoir à qui, à quoi l'on a à faire. L'empathie, le lien social peuvent naître là où je me sens des points communs avec l'Autre même s'il est à des kilomètres de distance.

Comment aborder avec les publics la complexité de toute thématique sans sombrer dans un sentiment d'impuissance ? Ou, comment éviter la culpabilisation dans une démarche explicative ?

En axant la rédaction et les recherches vers l'action possible individuellement et collectivement. En illustrant le propos par des initiatives de ce type ayant déjà été portées (ex. dans l'analyse de la campagne

associative "Pas de sang sur mon GSM") et leur résultat. Il s'agit de stimuler et non de paralyser.

On a vu que la thématique environnementale permettait de créer des liens entre le Nord et le Sud, entre la vision macro et micro, est-ce transposable de la même manière à d'autres thématiques ayant un champ international ?

Nous pensons que toutes sortes de thématiques peuvent trouver un écho tant dans le nord que dans le sud. Les conditions de travail sont un sujet commun aux populations du Nord et du Sud même si chaque zone, chaque pays, chaque continent doit rencontrer ses propres spécificités. Echanger sur la défense des droits des travailleurs avec des expériences de divers endroits dans le monde peut être particulièrement intéressant et motiver de nouvelles initiatives ou idées. A titre d'exemple, l'OIT⁴⁰ établit sur ce thème des principes internationaux applicables dans tous les pays signataires.

Comment décroisonner les différents publics de l'Éducation permanente ?

En leur parlant à tous de choses qui les concernent tous. Les GSM dans notre société occidentale font partie des biens de consommation habituelle. Tous les ménages, même ceux qui sont issus des milieux les plus défavorisés, savent ce qu'il représente et l'ont utilisé ou l'utiliseront à un moment donné.

Existe-t-il un bagage commun à toutes les cultures, une référence unique sur laquelle il serait possible de construire des ponts entre les mondes ?

Les droits et besoins fondamentaux sont des valeurs communes à tous les peuples. Les besoins de sécurité, de recevoir des soins de santé, de se nourrir, de se loger décentement sont des choses dont tout être humain se préoccupe. Il est donc possible de parler de ces situations et de créer des ponts entre les individus à partir de là. Cependant, il ne s'agit pas d'une référence unique, il en existe certainement d'autres susceptibles de créer des liens entre les mondes.

Qu'est-ce que la solidarité et comment trouve-t-elle sa place dans l'Éducation permanente ?

La solidarité est le lien qui unit les peuples, les individus entre eux, qui leur permet de se sentir concernés et d'agir pour le bien-être de l'Autre. Elle peut se traduire dans le processus d'Éducation permanente dès lors qu'il ne s'agit plus uniquement de réfléchir à soi mais également au sort de l'Autre et d'agir ensuite avec ou pour celui-ci, afin d'améliorer les choses.

Est-il possible en Belgique de recréer le lien entre citoyens et politiques ? Qu'est-ce que la citoyenneté ? Ce sentiment a-t-il une importance dans le processus de conscientisation ?

Cette question qui est particulièrement d'actualité dans notre pays vaut la peine

qu'on s'y attarde. Liée au sentiment d'impuissance que peuvent ressentir beaucoup de citoyens, il est important de leur permettre de se ressaisir des débats politiques et d'y retrouver leur place, non seulement en étant mieux informés mais aussi en leur donnant la capacité d'exercer leurs droits. La citoyenneté recouvre l'exercice de droits et d'obligations, l'un ne va pas sans l'autre. Les obligations ne seront respectées que si les droits le sont aussi. Et il est parfois également important de faire relativiser le citoyen en lui démontrant la réciprocité. Pouvoir exercer ses droits et se plier à ses obligations rend le sujet acteur. Ce sentiment de capacité, de pouvoir de décision est important dans la prise de conscience.

D'où viennent les initiatives de mobilisation, d'action ? Des associations, de la société civile, d'autres ?

Si l'initiative de cette analyse vient de Justice et Paix, c'est le contact avec son public et ses partenaires qui a permis de faire émerger ce questionnement.

Est-ce que nos partenariats sont suffisamment francs pour permettre un regard de l'extérieur ?

Demander à notre partenaire "Nature et Progrès" de diffuser cette analyse est un moyen de confronter notre regard au sien ainsi qu'à celui de son public.

2. Conclusion et pistes de réflexions

Il est intéressant de constater que lors de nos confrontations avec nos différents publics, voire le grand public, contrairement à ce que l'on pourrait imaginer, beaucoup de personnes s'intéressent et se sentent concernées par des questions, des thématiques internationales, voire, dans certains cas sont même prêtes à agir si on leur ouvre des pistes d'actions concrètes. Cette réalité doit prendre sa place dans le champ de l'Éducation permanente, il faut en tenir compte dans les sujets que nous abordons, si nous souhaitons poursuivre ce travail de soutien à l'émancipation de l'individu.

Les analyses, outils, études constituent des moyens de conscientisation intéressants mais il est évident qu'ils ne sont pas suffisants dans un processus qui doit mener à l'action collective. Il est important d'être au clair avec cela et de les utiliser pour ce qu'ils sont. De rester ainsi ouvert aux autres techniques de sensibilisation et de mobilisation collective.

La principale difficulté de ce type d'activité est d'en évaluer l'impact car il est difficile de rencontrer ou d'avoir des échanges avec les différents lecteurs de nos analyses. Il est donc primordial de diversifier les canaux de diffusion afin de se confronter à des regards différents.

Finalement, s'il est possible, voire, dans certains cas, aisé de traiter de problématiques internationales dans des analyses et ce, vu la mondialisation de l'accès à l'information, la méthodologie de l'Éducation permanente nous enseigne à juste titre la prudence et l'importance de la fiabilité des sources d'information, le caractère essentiel des partenariats ainsi que l'objectif qui doit toujours sous-tendre le processus d'écriture (l'analyse en Éducation permanente est le reflet d'une réflexion partagée, créée ensemble).

Axe 1 : Participation, éducation et formation citoyennes

Cette activité doit être appréhendée dans le sens du cadre de l'art 1, axe 1 du décret mentionné supra. Il s'agit d'une activité se déroulant dans un processus de "Participation, éducation et formation citoyennes", ce processus recouvrant les "actions et programmes d'éducation et/ou de formation, conçus et organisés par l'association, élaborés avec les membres et participants, en vue de permettre l'exercice de la citoyenneté active et participative, dans une perspective d'émancipation, d'égalité des droits, de progrès social, d'évolution des comportements et des mentalités, d'intégration et de responsabilité"⁴¹.

Effectuée autour d'une thématique internationale, cela permet l'exemple ci-dessous.

1. Présentation/description de l'activité

Le projet "Traits d'union - les relations belgo-congolaises en création" s'est inscrit dans le cadre des festivités qui ont eu lieu à l'occasion du cinquantième anniversaire de l'Indépendance de la RDC, en juin 2010. Il s'agissait de proposer à 12 jeunes adultes⁴² **d'origines congolaise et belge un parcours d'éducation et de sensibilisation** orienté vers **l'avenir des relations belgo-congolaises**, leur permettant d'approfondir, d'échanger et de s'exprimer par la création

d'une pièce de théâtre sur les relations entre Belges et Congolais.

L'initiative est venue de Justice et Paix mais la construction du processus a été effectuée par les jeunes adultes participants ainsi qu'en collaboration avec des partenaires associatifs et culturels. Il y avait un cadre initial fixe mais celui-ci a été conçu dans l'idée de laisser aux participants la liberté d'évoluer.

Ce processus s'est construit en plusieurs phases. Une phase d'information et de conscientisation : après la sélection de 12 jeunes adultes participants au Congo (6)⁴³ et en Belgique (6), ceux-ci ont été amenés individuellement et en groupe à réfléchir et à approfondir la thématique des relations entre le Congo et la Belgique et ce, à partir de leur participation commune à une série d'activités variées (concours photo, rencontres, lectures, visionnage de films et de pièces de théâtre, visite de musées).

La seconde étape, celle de la création artistique, a permis la rencontre des 12 participants, au Congo. Un premier moment a été consacré à l'échange des réflexions individuelles et collectives sur le thème : mise en commun, confrontation de points de vue, découverte et construction du groupe. Ensuite, pendant douze jours, les jeunes et leurs 3 metteurs en scène (2 congolais et 1 belge) ont conçu et écrit la pièce de théâtre, sur base des improvisations des jeunes.

La troisième phase était celle de la sensibilisation du grand public, au Congo et en Belgique. 11 représentations, suivies d'un débat avec la salle, ont eu lieu dans des lieux choisis pour pouvoir toucher un public aussi diversifié que possible. Un total d'approximativement 1.550 personnes ont ainsi assisté à l'une ou l'autre de ces représentations.

Les réactions des différents publics furent diversifiées mais globalement positives. A l'heure d'écrire ces lignes, une évaluation du projet avec les jeunes participants est en cours.

2. Mise en perspective de l'activité avec certaines questions ouvertes⁴⁴

La mondialisation déteint-elle sur l'Éducation permanente ?

Si elle influe sur l'Éducation permanente, elle a surtout tendance à accentuer le déséquilibre dans l'accès à l'information. En effet, la mondialisation de l'information, de la communication a pour conséquence que les belges ont à leur disposition des infos plus nuancées sur la RDCongo alors que les congolais en manquent. On constate que, notamment sur la colonisation et l'indépendance du Congo, les messages véhiculés là-bas sont simplifiés, ils n'ont pas vraiment évolué et se sont transmis tels quels entre générations (ex : les Belges sont des envahisseurs, exploitation des Congolais par les colonisateurs belges, etc.)

L'ère de la mondialisation a, par ailleurs, vu un développement accru - pour certains du moins - des possibilités de déplacement et de voyage. Il semble plus aisé qu'auparavant d'aborder et de vivre les questions internationales. Cependant, dans le cadre du projet Traits d'Union, avec la localisation binationale (Belgique et Congo) des spectacles, on a également été confronté aux difficultés et aux injustices de celle-ci. Pour voyager, il faut un soutien financier, un visa, remplir toute une série de formalités administratives. Cela renforce l'image d'un Occident riche, puissant, décideur et cela joue dans les échanges, les réflexions faites au sein du groupe. La volonté d'un vrai échange est présente mais les conditions matérielles, la participation financière inégale ne rendent pas la situation idéale.

Est-il possible d'appuyer L'Éducation permanente dans le Sud ?

Oui, c'est possible, mais en évitant certains écueils, sur lesquels ce projet a pu attirer notre attention. La volonté ayant présidé à la conception du projet était de créer une situation d'équilibre entre les deux parties (Belge et Congolaise), chacune permettant à un groupe de jeunes adultes d'évoluer en fonction des spécificités propres à chaque pays. L'idée étant qu'au moment de la rencontre, après six mois de travail préparatoire, un certain esprit propre à la création commune soit développé de part et d'autre.

Il faut être conscient qu'entre "ici" et "là-bas", il ne s'agit pas des mêmes réalités. Ce qui fait sens pour nous (engagement citoyen,

bénévolat, etc.), n'est pas nécessairement reçu de la même façon par les Congolais. Il est possible de construire ensemble mais c'est difficile et il faut du temps : du temps pour échanger, pour développer une démarche commune, pour respecter des rythmes différents.

En conclusion, il est possible et nécessaire d'appuyer une démarche d'Éducation permanente dans le Sud mais cela demande beaucoup de temps, des partenaires de confiance, que les conditions d'un véritable échange soient réunies et d'appréhender avec prudence certains sujets sensibles (ici il s'agissait plus spécifiquement des relations entre la Belgique et la RDCongo).

Si l'Éducation permanente s'intéresse aux inégalités entre groupes sociaux et si l'Éducation au développement est orientée vers le changement d'attitudes de groupes décisionnels, peut-on voir dans l'intersection des deux une évolution de l'Éducation au développement vers l'Éducation permanente des peuples ? Où sont-ce simplement les versants d'une même pièce ?

La démarche globale du projet a relevé de l'Éducation permanente, en permettant à chacun des groupes d'évoluer de l'étape de l'information/conscientisation à celle de la réflexion pour enfin aboutir à une action concrète, le spectacle, qui n'est qu'un exemple de ce qu'il leur est possible de réaliser.

Concernant le pôle Éducation au développement, on peut analyser le projet Traits

d'Union en se disant que les jeunes adultes participants belges ont eu la possibilité de se rendre compte concrètement de questions liées aux relations Nord/sud, qu'ils ont eu l'occasion de vivre les réalités du Congo et que cela influence aujourd'hui leur quotidien en Belgique, leur vision du monde.

L'Éducation au développement et l'éducation permanente ne sont donc pas les versants d'une même pièce mais leur complémentarité présente un intérêt.

41 - Décret sur l'action associative dans le champ de l'Éducation Permanente du 17 juillet 2003 et son arrêté d'application du 28 avril 2004.

42 - Ces jeunes étaient âgés entre 18 et 30 ans et provenaient de milieux mixtes et populaires (diasporas, maisons de jeunes, etc.). Ceux-ci ont également été choisis en fonction de leurs affinités (relations interculturelles, expérience et/ou sens artistique) et de leur disponibilité pour voyager au Congo et en Belgique dans le cadre du projet.

43 - La sélection des participants congolais n'a pas pu se faire au même moment qu'en Belgique et ce pour des raisons de retard dans le paiement des subsides. La sélection et la première phase de conscientisation/information qui avaient été initialement réfléchies pour se dérouler en parallèle en Belgique et au Congo n'ont pu avoir lieu comme prévu. Ces deux moments ont donc malheureusement été effectués dans un timing plus court et durant une période beaucoup plus courte au Congo qu'en Belgique. L'échange et l'effet miroir n'a donc pas pu être réalisé à ce stade.

44 - D'après le témoignage de Laure MALCHAIR, chargée de projets pédagogiques à Justice et Paix, et coordinatrice du projet "Traits d'Union" avec les partenaires.

Dans une organisation où ces deux pôles d'Education sont développés faut-il les connecter ou, au contraire, bien les différencier ? Des outils peuvent-ils être partagés à ce niveau, conçus en commun ?

Il est nécessaire de bien les différencier. Mais des outils développés dans un cadre peuvent servir une autre méthodologie éducative. Ainsi, dans le cadre du projet Traits d'union, la pièce a été filmée, et ce film a été réalisé dans le but d'en faire une utilisation continuant d'appuyer la sensibilisation, l'esprit de réflexion du projet. A titre d'exemple, dans le pôle Education au développement, ce film pourrait constituer un support intéressant de réflexion et de déconstruction sur des thématiques telles que la complexité des relations nord-sud, l'intérêt de l'échange, la question de l'engagement.

Comment éviter de raconter le Sud sans le Sud ?

On ne peut pas raconter et comprendre le Sud sans lui. S'il est possible d'en percevoir certaines facettes dans une démarche informative (lecture et autres) - comme cela a été le cas dans la première phase du projet "Traits d'Union"-, il est ensuite indispensable, si l'on veut aller plus loin, de multiplier les pistes pour être en contact avec les réalités d'ici et de là-bas, en passant par tous les médias possibles et en rencontrant directement les gens et leurs points de vue, en diversifiant les sources d'informations, etc. La prise de conscience peut ainsi s'ancre. Dans le cadre du projet,

le voyage au Congo a été un moment-clé car le "sud" a ainsi pu être réellement et concrètement présent et cela a permis une relativisation et une confrontation concrète des informations qui avaient été collectées auparavant. Il a été possible de passer au-delà des impressions et d'entrer dans un processus durable.

Comment faire passer le partenaire du Sud du statut de sujet à celui d'acteur du processus éducatif ?

Il faut du temps, de l'écoute, amener le partenaire à formuler ses propres initiatives. Idéalement, l'autonomie financière du Sud serait un sérieux avantage dans ce type d'échange car cela rééquilibrerait la balance. Mais, de manière plus réaliste, on peut dire qu'il faudrait réfléchir à une stratégie qui ne fait pas du Nord le centre du jeu. Il faut essayer, dans les relations même entre partenaires, de reconstruire ce rapport vers plus d'équilibre, de faire enfin exploser cette idée selon laquelle il serait nécessaire que le Sud se soumette aux idées venant du Nord pour pouvoir survivre. Il faut créer les termes d'un véritable échange, équitable et qui apporte du sens. C'est là tout l'enjeu d'un bon partenariat.

Comment créer du lien social sur les questions internationales ?

En partant du vécu des personnes. Dans le projet, beaucoup de participants belges étaient des représentants de la diaspora congolaise en Belgique, cela n'était pas un hasard. On a tout de suite senti que

ceux-ci étaient directement intéressés à reconnecter avec ce qu'ils sont, ce qui constitue une partie de leur identité. Ils avaient très envie de rencontrer, d'échanger avec la RDCongo et les Congolais. Ils avaient également la volonté de se relier à une partie de l'histoire de ce pays, le besoin de se faire une idée personnelle et de s'exprimer par rapport à ça. Le projet de théâtre a facilité grandement ce besoin d'expression des participants.

Comment aborder avec les publics la complexité de toute thématique sans sombrer dans l'impuissance ?

En permettant une action spécifique d'un certain type, on canalise ce sentiment d'impuissance. C'est l'expression dès le départ d'une volonté d'action individuelle et collective. En choisissant d'entrer par la porte du projet plutôt que par l'angle de la thématique, il est possible de contrer ce sentiment d'impuissance. Cette action doit, bien entendu, être développée autour de la volonté de s'informer, de construire quelque chose ensemble.

Comment éviter la culpabilisation dans une démarche explicative, détaillée ?

Il s'agit d'un risque important. Il faut d'abord pouvoir poser la problématique de la responsabilisation. Dans le projet, le fait de mettre les choses à plat dans les limites d'un débat équilibré devait permettre de dépasser le sentiment de culpabilisation que certains jeunes Belges pouvaient ressentir dans le cadre des relations entre la RDCongo

et la Belgique. C'est là qu'on constate aussi à quel point le rôle de l'animateur est crucial, demande une attention particulière. Il est important de ne pas perdre de vue l'objectif de développement des personnes au sein du projet et il faut les aider à ne pas aller vers un mur, en posant des règles, un cadre respectueux de tous.

Cette problématique de la culpabilisation est très souvent présente dans les relations entre le Nord et le Sud et ce, à la fois pour des raisons historiques et économiques. Il est nécessaire d'être toujours attentif à la sensibilité de ce type de sujet.

Est-il possible pour une association de développer des thématiques internationales de travail tout en restant en lien avec les activités locales, nationales ?

Dans ce cas, cela a été possible par le biais des jeunes adultes participant au projet. Le fait de parler des relations Nord-Sud ensemble, de rencontrer des personnes qui avaient vécu la colonisation et la décolonisation, d'ancrer ces découvertes dans des activités (ex : concours photo : "l'Afrique à Bruxelles") a grandement facilité les connections concrètes entre le local et l'international.

Comment jongler avec l'Utopie d'une association et les cadres institutionnels, en d'autres termes : comment faire la place à d'autres cultures quand le système impose un cadre occidental ?

En étant bien conscients du système imposé et en clarifiant notre Utopie. En faisant

partie des groupes qui ont une réflexion par rapport à ça. En essayant d'intégrer la flexibilité dont les autres pays partenaires pourraient avoir besoin.

Il n'est pas intéressant de faire une critique pure et globale, il faut pouvoir construire, avancer avec les éléments actuels et préciser nos demandes, celles du secteur.

Comment décloisonner les différents publics de l'Éducation permanente ?

Dans le cadre de ce projet, nous avons veillé à diversifier les lieux de représentation, les canaux de diffusion, les acteurs. Avant la diffusion du spectacle, il était initialement prévu que des parlementaires, des journalistes et des artistes rencontrent les jeunes participants. Même si cela n'a pas pu avoir lieu, cet esprit était présent durant tout le processus. Il est important de diversifier ses canaux d'échange, d'information et de toucher (ou en tout cas d'essayer de toucher) tous les niveaux de pouvoir, de représentativité.

Existe-t-il un bagage commun à toutes les cultures, une référence unique sur laquelle il serait possible de construire des ponts entre les mondes ?

Au départ, il y avait cette volonté de pouvoir se rencontrer sur une base commune, de réellement aller à la rencontre de l'autre et de le comprendre pour construire quelque chose ensemble. Mais cela reste un idéal, une utopie vers laquelle on tend.

Dans le projet Traits d'Union, là où tout le monde a pu se rencontrer c'est dans l'envie de faire du théâtre, de s'exprimer par l'art

Concrètement, a-t-on pu réellement se comprendre ? Chacun avait son agenda, ses références. La culture fait tellement partie intégrante de nous qu'on a beaucoup de mal à la verbaliser. Dans la rencontre c'est donc difficile de s'expliquer là-dessus et on a tendance à projeter sur l'autre sa propre vision. En fin de compte, ne faut-il pas laisser à chacun ses propres schémas tout en restant ouvert et respectueux envers ceux de l'Autre ?

Qu'est-ce que la solidarité et comment trouve-t-elle sa place dans l'Éducation permanente ?

La solidarité est extrêmement importante dans la création d'un groupe. Chacun des membres de ce groupe apprend quelque chose de cette collectivité, sort grandi de ces échanges. Ils ont l'occasion de partager leurs valeurs entre eux dans le cadre d'un processus d'Éducation permanente.

Comment articuler des politiques de court terme avec du travail et des réflexions à long terme ?

En décortiquant les objectifs, les projets. Beaucoup de choses peuvent s'insérer harmonieusement. Il faut faire l'exercice d'une réflexion globale.

Est-il possible en Belgique de recréer le lien entre citoyens et politiques ?

Quand le projet touche au citoyen qu'il soit politique ou autre, cela peut marcher. Il est important de rappeler que la parole du citoyen compte. Il faut également pouvoir considérer les politiques avant tout comme des citoyens, les aborder comme tels.

Comment dégager d'une expérience internationale des principes qui peuvent nous parler dans nos réalités ?

Ce projet a permis de dégager certains principes plus globaux, comme la complexité des rapports Nord-Sud, la difficulté de les rendre égalitaires, l'importance et les difficultés de la communication entre cultures ou même intra-culture.

3. Conclusion et pistes de réflexions

De ce projet, l'on peut tirer quelques enseignements. Tout d'abord, l'importance de la préparation en termes de communication des objectifs. Si les règles du jeu doivent être établies dès le départ par une des parties, il est nécessaire d'être très clair sur celles-ci. L'idéal dans ce genre d'expérience étant de définir les règles ensemble.

La réflexion sur les partenariats, leur construction, les échanges, la mise en oeuvre des projets ensemble est essentielle.

Concernant le processus d'Éducation permanente l'on peut aussi faire différents constats. Les besoins actuels de l'Éducation permanente ne répondent plus aux raisons pour lesquelles elle a été créée. Il faut tenir compte des défis actuels, de la dimension internationale. Cette nouvelle Éducation permanente devrait peut-être prendre un peu de recul par rapport à son histoire, ses critères actuels d'évaluation. Travailler sur ce champ permettrait peut-être de répondre aux besoins de création de lien social entre les gens, ces nouveaux publics qui doivent évoluer dans une société individualiste.

L'Éducation permanente aujourd'hui cela pourrait être : recréer des liens au niveau local en tenant compte des dimensions internationales et en étant conscient du besoin de s'engager dans des actions concrètes et à court terme. Voir l'action, le projet comme une porte d'entrée, un palier, une progression dans ce processus d'éducation peut également être une piste. C'est la société actuelle qui demande une telle évolution, plus de flexibilité. On ne s'engage plus aujourd'hui comme les militants de mouvements par le passé. Il faut trouver des thèmes et des projets qui concernent directement les gens.

Prenons l'exemple des cellules locales de certaines organisations : ces groupes se retrouvent ensemble au quotidien, ils se rencontrent régulièrement pour parler de ce qui se passe à l'autre bout du monde (action, sensibilisation au Tiers-Monde) mais ils échangent aussi à propos de leurs problèmes locaux. C'est plus facile de réunir un groupe autour d'une action concrète, d'une activité, d'un projet. Le processus de reconstruction du lien social peut alors commencer.

Et finalement pourquoi ne pas passer par le Sud, par des thématiques internationales pour recréer des liens au Nord. Car si je peux être solidaire avec le sud, alors je peux être solidaire avec mon voisin.

CONCLUSION

La production de cette étude a véritablement été le fruit d'un processus d'Éducation permanente. Du choix d'une thématique qui occupe, de plus en plus, le quotidien des associations et de leur public, à la réflexion individuelle et collective qui a permis de faire émerger toute une série de questions ouvertes, en passant finalement par la mise en perspective d'actions.

Et, si à la lecture de tout ceci, l'on peut tirer certains principes, enseignements, voire pistes de réponse, il ne s'agit ici que d'un début. Car, comme annoncé, cette étude veut s'inscrire dans une démarche plus globale de réflexion au sein du secteur de l'Éducation permanente.

Ce que Justice et Paix peut en conclure ne sera sans doute – et heureusement- pas similaire ou transposable tel quel pour d'autres associations, acteurs, personnes concernées par l'Éducation permanente. Mais, nous croyons que cette contribution permettra au moins de faire circuler ces questions identifiées par notre réflexion et laissées – encore à ce stade - ouvertes.

Toutefois, si nos constats ne sont qu'illustratifs, il nous paraît tout de même intéressant de les reprendre dans cette conclusion et d'essayer de les synthétiser.

Tout d'abord, en rencontrant et en échangeant avec tant de personnes, nous avons pu constater que la démarche que nous lancions interpellait et intéressait. Des personnes ont relevé la pertinence de ce questionnement et ont souligné les besoins d'échanges entre praticiens et

acteurs de l'Éducation permanente. Ils ont bien compris qu'au-delà des critères d'évaluation et d'agrément mis en place par la Communauté française, se cristallisait la volonté profonde de faire évoluer et d'équilibrer le travail associatif avec le quotidien des publics.

S'est également posée la question de la collaboration entre des pôles comme l'Éducation au Développement et l'Éducation permanente. Nous pensons que ces deux secteurs sont effectivement bien différents et que s'il leur arrive de se croiser sur le point des thématiques, les méthodes sont à différencier. La complémentarité ne pourrait se jouer que dans le cadre de certaines intersections, d'où l'intérêt de bien préciser et d'identifier la méthode, le secteur dans lequel l'activité va évoluer. Même si des outils semblables pourraient être utilisés, ils ne seraient pas conçus de la même manière, ni mis en œuvre aux mêmes étapes car, fondamentalement, ces deux secteurs n'ont pas le même objectif.

Pour en revenir à l'Éducation permanente, il semble bien que son évolution se poursuive et que, dans la confrontation avec son public, des aménagements dans les approches et le soutien à la réflexion et à l'action de celui-ci soient nécessaires. Aujourd'hui, les problèmes du quotidien ont un peu changé. Car, si nos concitoyens sont toujours préoccupés par l'emploi, le fait d'assurer les besoins vitaux de leur famille, d'assurer leur sécurité, de se loger décemment, de se soigner, d'exercer et de faire respecter leurs droits ... le contexte

dans lequel ces combats se mènent s'est fortement complexifié. Il ne s'agit plus d'aller trouver son employeur pour tenter d'arriver à un accord avec lui, car, parfois, ce même employeur est installé dans un autre pays et ce sont d'autres règles qui viennent régir les droits du travailleur. De la même façon, on demande aux gens de se familiariser avec des nouveaux concepts internationaux (délocalisation, circulation des travailleurs, libre échange, etc.), de s'informer et de communiquer de manière globale et internationale (réseaux sociaux, sites web d'information et de présentation, etc.). On ne peut donc pas prétendre que les questions internationales n'intéressent pas le public belge. Est-on prêt à évoluer avec les nouvelles préoccupations de nos publics ?

Quand on parle d'international, on évoque aussi bien entendu les rapports entre le Nord et le Sud. Toute la question de l'échange se trouve déroulée ici. Est-ce qu'en Éducation permanente, on peut parler de partenaires, de groupes amis qui évoluent à des kilomètres de distance dans des pays lointains et parfois méconnus, de réseaux qui partagent leurs expériences ? Est-ce que des témoins du Sud venant participer à nos réflexions au Nord, c'est toujours de l'Éducation permanente ? Est-ce qu'elle existe là-bas et pourquoi ne pourrait-on pas alors se rencontrer, s'inspirer de ces méthodes de conscientisation, d'action collective ? Ou est-ce qu'en fin de compte l'Éducation permanente n'existe que dans le cadre strict du décret sur l'action associative

du 17 juillet 2003, sans possibilité de voyager, de s'importer ou de s'exporter des frontières de la Communauté française ?

C'est le cœur du questionnement : Est-ce que l'Éducation permanente doit s'ouvrir, anticiper, être à l'écoute des changements, des évolutions, toujours en éveil ou doit-elle se reposer sur ses acquis, se contenter de remplir certains critères quantitatifs ?

Et s'il s'agissait tout simplement de rester attentif à ce que l'Outil "Éducation permanente" reste adéquat et adapté, au service de, garde sa place et son rôle dans une société qui manque cruellement de lien social. Alors, ce serait un vrai travail collectif que d'y réfléchir, de l'actualiser et de le mettre à jour. Et, peut-être que l'apport d'autres cultures, d'autres manières de voir peuvent continuer d'alimenter cette réflexion, ce débat permanent...

Merci à toutes les personnes qui ont contribué de près –voire de très près- ou de loin à ce processus. Nous sommes conscients que la réflexion ne s'arrêtera pas là pour vous aussi.

Sophie Hustinx,
Justice et Paix

Quelques références utiles

Ouvrages didactiques, articles, revues

- *Action syndicale et Éducation permanente : des enjeux croisés*, dans *La revue nouvelle*, DOCK (Th.) et JACQUES (Th.), n°11, novembre 2007, p.49.
- *Cadre institutionnel sur l'ED et les ONG francophones de Belgique*, ACODEV, 2004.
- *Concepts, méthodologies et critères de l'Éducation au Développement en Communauté française*, CWBCI, Drion, Jadot, Crèvecoeur, Sierra et Oyatambwe, 2006.
- *Définir le concept d'éducation permanente, définir nos pratiques et renforcer nos actions*, Marina MIRKES, Résumé de son mémoire, FOPES, 1997.
- *Dossier : Où en est l'Éducation permanente ?*, dans *La Revue Nouvelle*, novembre 2007, n°11.
- *Éduquer au développement et à la solidarité internationale*, CWBCI, 2007.
- *Insertion individuelle ou émancipation collective*, GOFFIN (M.), dans *La Revue Nouvelle*, n°11, novembre 2007.
- *Institutions et Communauté française*, Christian PIRET, Intervention pour le BAGIC, 1999.
- *Institutions et politiques culturelles*, Alain de WASSEIGE, synthèse de son livre, 2004.
- *L'Éducation au Développement en Communauté française Wallonie-Bruxelles*, Actes de la Table Ronde, 2005.
- *L'Éducation permanente au quotidien. Analyse des pratiques collectives*, MIRKES (M.), Mémoire de Fopes, UCL, Louvain-la-Neuve, janvier 1997, p.5.
- *Mondialisation : utopie, fatalité, alternatives ?*, E. COHEN, Chr. EBERHARD, M. FLEURBAEY, Z. LAÏDI, J. LAROCHE, M.-A. MOREAU, A.M. ROVIELLO, ss la direction de A.-M. DILLENS, Publications des FUSL, 2008.
- *Pour une société plus juste. Outils d'analyse et d'animation*, Maurice CHEZA, Lumen Vitae, Sens & Foi, 2003.
- *Référentiel sur l'Éducation au Développement*, ACODEV, 2004.
- *Regards croisés sur l'Éducation permanente 1921 et 1976*, Collectif, Bruxelles, 1996.

Textes de loi

- *Arrêté Royal concernant les subsides aux œuvres complémentaires de l'école*, dans *Le Moniteur*, 21-22 novembre 1921, n°325-326.
- *Décret fixant les conditions de reconnaissance et d'octroi de subventions aux organisations d'Éducation permanente des adultes en général et aux organisations de promotion socioculturelle des travailleurs* du 8 avril 1976.
- *Décret sur l'action associative dans le champ de l'Éducation permanente du 17 juillet 2003 et son arrêté d'application du 28 avril 2004.*

Liens internet consultés

- ITECO
<http://www.iteco.be/>
- <http://www.inrp.fr/edition-electronique/lodel/dictionnaire-ferdinand-buisson/document.php?id=2424>.
Consulté en août 2010.
- JUSTICE ET PAIX (analyse "*L'envers de mon GSM... Ou qu'est-ce que l'or gris ?*")
<http://www.justicepaix.be/?article330>
- NATURE ET PROGRES
<http://www.natpro.be/>

Étude 2011

Éditeur responsable :

Axelle Fischer, Secrétaire générale de la
Commission Justice et Paix Belgique francophone

Rue Maurice Liétart, 31
1150 Bruxelles

www.justicepaix.be
info@justicepaix.be

Avec le soutien de la Communauté française

